





# EDITO

Par Franck GARAUD

## IMAGINEZ...

**Imaginez un instant que doucement, l'eau arrive dans votre cave,** remonte au rez-de-chaussée... Bientôt, l'eau envahit les rues, calme. Les légumes dans les jardins se noient doucement, les pétales des fleurs flottent ou s'envolent, emportés par la petite brise.

Bien sûr, vous savez que ce n'est pas une inondation, ce n'est pas le canal qui déborde. On vous a bien demandé de partir depuis longtemps, mais vous voulez voir une dernière fois votre maison, dans laquelle vous êtes né, où vous avez passé la plus grande partie de votre vie.

Vous vous êtes fabriqué une petite barque pour fuir, quand l'eau aura atteint les premières tuiles de votre toit. Vous irez loin, car vous ne supporterez pas de voir votre vallée que vous avez tant aimée engloutie sous les eaux. Vous ne voudrez pas revoir les restes de votre clocher, quand les eaux baisseront à l'automne. Vous perdez tous vos repères, vous ne reconnaissez plus ce paysage. Vous ne comprenez pas vraiment pourquoi il faut qu'un lac vous enlève tout ce que vous aimez, sous prétexte de produire un peu d'électricité...

Et cinquante ans plus tard, vos petits enfants reviennent souvent près de ce lac. Ils ne viendraient certainement pas autant s'il n'y avait cette nouvelle source de vie, de loisirs, cet endroit où ils retrouvent chaque été tous leurs copains. Seraient-ils à vos côtés si votre village isolé de tout existait encore ? Ne préféreraient-ils pas aller plus loin, pour trouver la fraîcheur d'une nappe d'eau, ou la mer, tout simplement...

C'est ce douloureux paradoxe qu'ont dû vivre les habitants de Saint Brême avant que le lac ne fasse disparaître leur clocher. Certes, la blessure de perdre ses biens doit faire perdre toute raison. Toute explication devient vaine.

Mais quand même ! Pour la plupart d'entre nous qui ne connaissons Corps qu'avec son lac, y serions-nous encore s'il n'y avait que les gorges du Drac ? Le tourisme serait-il aussi développé ? Les rues de Corps auraient-elles autant de vie ? Que seraient nos étés sans ces baignades rafraîchissantes ?

**Et, question des questions, l'Obiou serait-il aussi beau sans son reflet ?**



Tirage du numéro : 300 exemplaires

**NOTRE COUVERTURE :**  
**Le lac et le pont du Sautet à  
travers les âges**

**Photos : Luc Reynier / Archives**  
**Conception : Franck Garaud**

**LE PETIT CORPATUS**

est une publication de :

Association Culture et Loisirs de l'Obiou  
Maison du tourisme  
Rue des Fossés  
38970 CORPS

tél/fax : 04.76.30.03.85

email : petitcorpatus@wanadoo.fr

**Comité de rédaction :**

Valérie Challon  
Franck Garaud  
Valérie Guzzo  
Luc Reynier

**Ont contribué à ce numéro :**

Jean-Michel Asselin  
Solange Balmet  
Jean-Marc Barbe  
Jean Delhayé  
Magali Francou-Carron  
Robert et Suzette Garaud  
Marie Girard  
Jean Gueydan  
Pierre Hostalier  
Corinne Lacrampe  
Anne L'azou  
Mme Munier-Dusaugéy  
Claudine Porcero  
Laïla Sage  
Franck Saint Hilaire  
Jean Thiebaut  
Mairie de Corps  
Ciné-Vadrouille  
Association de développement  
touristique du pays de Corps  
A.P.E.  
EDF Usine Le Sautet  
Il Convivio  
Maison du Tourisme  
Médiathèque St Eldrade  
Route Napoléon Sud-Isère  
Club Joyeuses Rencontres  
Football-Club Sud-Isère

**Remerciements  
particuliers :**

A Mme Munier-Dusaugéy  
A Jean-Marc Barbe

Et à toutes les « petites  
mains » qui fabriquent le Petit  
Corpatus tout au long de  
l'année...

**SOMMAIRE**

Page 2 : EDITO par Franck Garaud  
Page 4 : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**ACTUALITES :**

Page 8 : Les 3èmes Journées Napoléoniennes de Corps  
Page 9 : « Joyeuses Rencontres » aux Floralies de Nantes  
Page 10 : Corps en vedette dans « Isère Magazine »  
Page 11 : Inventaire du patrimoine du Canton de Corps  
Page 12 : Médiathèque Municipale de Corps  
Page 13 : Ciné Vadrouille  
Page 14 : Calendrier des manifestations  
Page 15 : APE / Un café littéraire à Corps / Cours de calligraphie  
Page 16 : Exposition de peinture et sculpture  
Page 17 : Fête de la St Pierre et Prix Obiou 2004

**DOSSIER : LE BARRAGE DU SAUTET**

Page 18 : **L'Histoire de la construction**  
Page 21 : **La paroisse de St Brême**, par Jean Gueydan  
Page 21 : **Souvenirs de St Brême**  
Page 23 : **Ma contribution à l'histoire du Sautet**,  
par Ernest Dusaugéy  
Page 27 : **Interview :**  
Franck Saint Hilaire Chef d'usine EDF Le Sautet

**MAGAZINE :**

Page 28 : **PATRIMOINE** : Climat à Pellafol, par JM Barbe  
Page 29 : **FCSI**, la gazette du stade de foot  
Page 30 : **Page Rétro** : l'inauguration du nouveau Pont du Sautet en 1981  
Page 31 : **Cuisine / Jardinage**  
Page 32 : **VOYAGE LA-HAUT DERRIERE CHEZ NOUS**  
Page 34 : **Carnet du Jour / Horaires des messes / Calendrier N.D. La Salette**  
Page 35 : **RELEVÉS METEO**

4<sup>ème</sup> de couverture : Le barrage du Sautet / Les Journées Napoléoniennes

**PRESENTS :** CARDIN, FRANCOU-CARRON,  
REYNIER, PASDRMADJIAN, BOULANGER,  
GONSOLIN, DUBOIS, CELCE, GARAUD.  
**SECRETAIRE DE SEANCE :** GARAUD.  
**ABSENTS :** MASSE, PELLISSIER.

**1/ Tirage au sort Jury Criminel 2005 :**

Le tirage au sort a désigné pour le Jury Criminel 2005 :  
M.TEMPLIER Michel, Commune de BEAUFIN.  
Mlle PRA Céline, Commune de La SALLE en  
BEAUMONT.  
MLAURENT Alain, Commune de STE LUCE.

**1) Urbanisme : K9005, K9008, K9009, K9010 :**

**K9005 :** Le Maire fait part au Conseil Municipal de la liste des pièces complémentaires requises par l'Equipement pour la demande de travaux exemptés de PC concernant la parcelle AC 610, pour une extension de balcon.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant :

- que le balcon actuel se situe à 1,40m de la limite de propriété (<3m) ;
- que la prolongation de celui-ci de 75 cm ne pourra qu'embellir la façade de la maison ;

donne l'autorisation de rallonger le balcon, au dessus du domaine communal, selon les dimensions indiquées sur le plan annexé (75 cm x 95 cm).

K9008, K9009, K9010 : avis favorables.

**2) Délibérations constitutives : Régie du Camping des Aires et Sous-régie du Camping des Vergers : voir détail en Mairie**

**3) Demande pour achat de la Maison rue de l'Hôpital :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la vente aux enchères du 29 avril 2004, le lot cadastré AC 804 et AC 805 n'a pas trouvé d'acquéreur et demande à l'Assemblée de fixer un prix pour proposer de nouveau ce lot à la vente ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente des parcelles cadastrées AC 804 et AC 805 à : 13 000 € (*treize mille euros*) et charge Le Maire de signer, le cas échéant, la vente de ces parcelles au prix indiqué.

**4) Délibération pour la création d'une carte Communale :**

Les services de la DDE doivent fournir un modèle de délibération pour entamer les démarches de réalisation d'une carte communale.

**5) Devis travaux WC publics, Mur du jardin de Ville, fourniture bancs et bacs à fleurs :**

*a) Choix d'un architecte paysagiste pour la rénovation du jardin de ville.*

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de réfection du jardin de ville et de la nécessité de faire appel

au concours d'un architecte paysagiste pour la réalisation des travaux ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide de choisir M.François FELIX comme

architecte paysagiste et charge LE MAIRE :

- 1) d'obtenir un devis d'honoraires ;
- 2) de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général pour l'aménagement paysager et la réhabilitation du jardin de ville.

*b) Travaux et équipements divers :*

Afin d'intégrer des dépenses nouvelles et ne pas déséquilibrer le budget il a été décidé :

- Achat de : 4 bancs+1 bac à fleurs (1000 € TTC) ; 2 panneaux de signalisation+gravure (2600 € TTC) ;

- ajustement de crédits pour la réfection des WC publics(+21700 €) ; mur j.ville(14900€) ; bois barrière j.ville(3030€) ; fer barrière j.ville (en partie, en attente de la subvention du CG) (10403€ s/devis de 20850€)

et intégration des recettes nouvelles comme précisé dans la DM2 (Objet : 2°ajustement BP 04, voir détail en Mairie)

**7) Courriers divers :**

*a) Pour une modification des horaires de la garderie :*

Souhait de plusieurs parents pour une modification des horaires de garderie : refusé.

*b) Pour l'achat de la maison de Mélanie par l'Association « Maison de Mélanie » :*

L'Association « Maison de Mélanie », créée en Avril 2004 souhaiterait acquérir la Maison de Mélanie ; une demande d'estimation de la valeur de la maison sera faite auprès du service des Domaines et une rencontre avec M.MAUGUIN, Président de l'Association est prévue en Mairie le samedi 05 juin à 10H.

*c) Demandes de travaux rue des Merles et trottoir route du Sautet :*

- Mur rue des Merles : la commune proposera de refaire la base du mur, à charge pour le propriétaire de reprendre le reste du mur.

- Caniveau près de La ROSERAIE : la réfection s'effectuera au moment de la reprise des égouts.

*d) Courrier de MM.REYNIER Luc et GARAUD Franck.*

Suite au courrier de MM.REYNIER et GARAUD, Le Maire demande que l'Assemblée se détermine sur les modalités d'utilisation de la photocopieuse de l'Association « Culture et Loisirs de l'Obiou ».

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de laisser le matériel dans les locaux de la Maison du Tourisme ;
- de permettre aux enseignants d'accéder à la photocopieuse (clé du local fournie) ;
- que la commune prenne en charge la location du photocopieur, à la place de l'Association « culture et loisirs » ;

- de passer avec l'Association « ADT » une convention de gestion du matériel précisant les conditions de délivrance, par l'employée communale, des photocopies auprès des Associations et particuliers.

Abstentions sur le vote de la délibération : MM Reynier et Garaud

### 8) Questions diverses :

a) Un courrier sera envoyé aux propriétaires des lucarnes donnant sur la cour de l'Ecole, les grilles de protection devant être remises en état.

b) *Remplacements agents :*

Le Maire, suite à la proposition d'une élue, souhaite que le Conseil Municipal se prononce sur les attributions de l'employée à mi-temps et les remplacements des agents assurant des heures à l'Ecole ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide :

- que l'agent à mi-temps travaillant à la Maison du Tourisme fasse la totalité de ses heures à la Maison du Tourisme ;
- d'embaucher Mme CELCE Patricia, pour le remplacement des agents absents ;

(pour ceux travaillant principalement à l'Ecole).

c) *Contentieux indemnitaire avec le Canal d'Arrosage :*

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier du Tribunal Administratif notifiant l'action entreprise par le Canal d'Arrosage à l'encontre de la Commune ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide de mandater Le Maire et le cabinet d'avocats SCP FESSLER pour assister, représenter et défendre la Commune dans cette instance.

d) *Caution prêt de l'Association « Route Napoléon en Sud-Isère » :*

Le Maire rappelle que l'Assemblée avait donné son accord pour cautionner un prêt de l'Association « Route Napoléon en Sud-Isère ». Les caractéristiques du prêt ont été fournies par l'Association ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder sa garantie à hauteur de 50% pour le prêt de 7500 € souscrit auprès de la Banque Populaire des Alpes par l'Association « Route Napoléon en Sud-Isère », dont les caractéristiques sont les suivantes :

- montant : 7500€
- durée : 48 mois ;
- Taux nominal : 4,35%
- Remboursable en 4 annuités de : 2083,25 €

e) *Expropriation Canal d'arrosage :*

Le maire propose de lancer une procédure d'expropriation sur les biens du Canal d'arrosage : terrains, locaux afin de permettre l'agrandissement du jardin de ville, l'élargissement de la route du Coin, et remédier aux glissements de terrain : accord de l'Assemblée.

f) *Nuisances causées par la circulation de Quads sur les chemins :*

un arrêté sera pris afin d'interdire la circulation des motocross, mobylettes et quads sur les chemins du Barry, de Lara et de La Lissandre.

g) *Vérification annuelle des installations électriques :*

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de faire vérifier régulièrement les installations électriques par un organisme agréé.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour confier au Bureau VERITAS la tâche de vérification annuelle des installations électriques communales, selon les modalités du contrat présenté, et charge Le Maire de signer le contrat avec l'entreprise BUREAU VERITAS.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2004

**PRESENTS :** CARDIN, FRANCOU-CARRON, REYNIER, PASDRMADJIAN, BOULANGER, DUBOIS, CELCE, GARAUD.  
**SECRETAIRE DE SEANCE :** GARAUD.

**REPRESENTE :** GONSOLIN.  
**ABSENTS :** MASSE, PELLISSIER.

### 1) Travaux Ecole :

A la suite du Conseil d'Ecole du 15 juin 2004 une liste de travaux à réaliser a été établie :

mise en place d'entrebâilleurs pour les fenêtres des classes des 1° et 2° étages ; chenaux du toit de l'Ecole Maternelle, trous dans la cour de l'Ecole à boucher, réparation des stores des VELUX de la Maternelle et du plafond des WC du 1° étage de l'Ecole Primaire : il est prévu d'effectuer ces tâches pendant les vacances d'été .

- La faisabilité du projet de création d'une classe dans le préau de l'Ecole sera étudiée après le passage de la Commission de sécurité qui sera demandé pour une mise aux normes des bâtiments de l'Ecole Primaire de R/5 en R/4.
- Le déplacement\* du photocopieur ( dont le contrat de location court jusqu'au 01/04/2007 pour un coût mensuel actuel de 612€ TTC) à la

Maison du Tourisme, d'un local communal à un autre, a permis de conserver, pour les ECOLES, des conditions d'utilisation identiques à celles qui prévalaient avant son déménagement ; le Conseil Municipal n'est cependant pas opposé à l'achat d'un petit photocopieur pour les Ecoles, si le coût est réparti entre toutes les communes (divisé par le nombre de communes et nom au prorata des élèves de chaque commune).

\*NB : M REYNIER souhaite que l'on précise qu'il était formellement opposé au déplacement de la photocopieuse.

- Le Conseil Municipal n'est pas favorable à la création d'un budget de direction et demande un état précis des dépenses qui pourraient, avec l'accord des communes participant aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole, être intégrées dans la dotation annuelle pour chaque élève.

## 2) Canal d'arrosage :

Un courrier sera envoyé à La Présidente du Canal d'arrosage afin de la mettre en garde sur les conséquences qui pourraient découler de la fourniture d'eau aux particuliers, hors réseau communal, ainsi que de la mise en eau du Canal d'arrosage.

## 3) Vente de maisons :

### a) Vente des biens cadastrés AC804 et AC805 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 15 mai 2004, le Conseil Municipal avait décidé de proposer à la vente le lot AC804 et AC805 au prix de 13000 €.

Deux propositions d'achat sont parvenues en MAIRIE dont une au prix de 13000€.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour la vente, à la

SCI PHOENIX II, des biens cadastrés AC804 et AC805 au prix de 13000 € et charge Le MAIRE, ou son représentant, de signer avec la SCI PHOENIX II le compromis de vente et l'acte de vente des biens considérés.

NB : M.PASDRMADJIAN ne prend pas part au vote.

### b) Vente des biens cadastrés AC477 et AC799 :

Lors de la réunion du 05 juin 2004, en Mairie, M.MAUGAIN, Président de l'Association « Maison de Mélanie », s'est déclaré intéressé pour l'acquisition, au nom de son Association, de la Maison de Mélanie ;

Un courrier du 14 juin 2004 confirme la proposition d'achat.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour la vente, à l'Association « Maison de Mélanie », des biens cadastrés AC 477 et AC 799 ainsi que d'une concession cinquantenaire au cimetière, le tout au prix de 30000 € et charge Le MAIRE, ou son représentant, de signer avec l'Association « Maison de Mélanie », le compromis de vente et l'acte de vente des biens considérés.

## 4) Tarifs eau et assainissement :

Le Maire informe le Conseil Municipal sur l'obligation de se prononcer, s'il y a lieu, pour une modification de tarifs avant le début de la période de consommation concernée.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 3%, par rapport à l'année précédente, sur l'ensemble des tarifs ; ce qui donne, pour la période 2004-2005 :

	Tarifs en Euros HT
Entretien branchement, compteur	10,18
Forfait Eau 60 M3	32,97
M3 d'Eau supplémentaire (>60 M3)	1,00
Taxe assainissement par M3 supplémentaire	0,43
Forfait assainissement (toutes habitations)	74,19

## - Tarifs branchements Eau et Assainissement, manœuvre de vanne :

Le Maire propose au Conseil Municipal de donner un avis sur une révision éventuelle des prix concernant les branchements sur le réseau d'eau et d'assainissement, le remplacement des compteurs et la manœuvre de vanne.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour fixer les tarifs suivants :

(augmentation de 3%) :

Branchement Eau : 175,10 € HT

Branchement Assainissement : 1570,75 € HT : Habitations nouvelles.

Branchement Assain. : 628,30 € HT Habitations traitant déjà leurs eaux usées.

Fourniture d'un compteur : 62,83 € HT

Manœuvre de vanne : 15,70 € HT

## 5) Tarifs taxe de séjour et campings :

### a) Taxe de séjour :

Le Maire donne à l'Assemblée le détail des tarifs de la taxe de séjour 2004 qui sont ceux appliqués depuis 2002 ; L'article 101 de la loi de finances pour 2002 a relevé les tarifs minimum et maximum applicables à compter du 01 janvier 2003 : 0,20€ et 1,50€ ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur les tarifs de la taxe de séjour 2004 actualisés :

### Tarifs par unité d'accueil et par nuitée:

Hôtels de tourisme classés 2*	0,5 €
Hôtels classés sans *, meublés	0,30 €
Village de vacances de catégorie confort	0,25 €
Campings	0,20€

### *Demandes de modifications du calcul de la taxe de séjour :*

- pour un hôtel : capacité d'accueil de 8 au lieu de 16 : accordé.

- pour un Centre de vacances : recalcul pour les mois de juillet et d'Août : refusé.

### b) Campings :

#### - tarifs:

Le Maire propose de compléter les tarifs 2004 déterminés lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 mars 2004 (voir détail en Mairie).

#### - Avenants art.7 arrêtés constitutifs régie de recettes camping des AIREs

#### et sous-régie camping des Vergers :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de modifier le montant de l'encaisse du régisseur et du sous-régisseur prévue dans les arrêtés constitutifs de la Régie du Camping des Aires et de la sous-régie du Camping des Vergers.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer l'encaisse du régisseur de la régie du Camping des Aires et

l'encaisse du sous-régisseur de la sous-régie du Camping des Vergers à : 800 Euros.

#### 6) Demande de subventions :

Pour le démarrage de l'Association « Il Convivio » : la décision d'octroi d'une aide ne sera prise qu'après avoir étudié le fonctionnement de l'Association nouvellement créée.

Pour l'organisation d'une rencontre au sein de l'ADMR : une subvention de 690€ a été attribuée pour 2004 en date du 23/04/04 : pas de nouvelle subvention prévue pour 2004.

#### 7) Avenant de transfert marché 2001-169:

Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée la dissolution de la société SOGREAH ETUDES ET PROJETS qui a transféré à son actionnaire unique, la société :

SOGREAH CONSULTANTS SA la totalité de son patrimoine ;

SOGREAH ETUDES ET PROJETS était titulaire d'un marché de Maîtrise d'œuvre avec Territoire 38 pour la réalisation d'un réseau d'assainissement pour le compte de la Commune et sa dissolution a donc entraîné le changement de titulaire pour le marché de Maîtrise d'œuvre qui devient : SOGREAH CONSULTANTS SA .

Territoire 38 propose d'entériner ce changement par un avenant au marché.

Après délibération, Le Conseil Municipal donne son accord sur les termes de l'avenant présenté.

#### 8) Questions diverses :

##### a) Courrier de Mme BAGGIO :

A propos de l'écoulement des eaux usées sur les fossés : le service technique se charge de contacter l'Entreprise Merle pour intervention avec un camion-pompe.

##### b) Réclamations de locataires au Camping du Lac :

Des clients mécontents de l'accueil font part de leurs doléances auprès de la Communauté de Communes de CORPS et auprès de La Commune : une réponse leur sera adressée par M.GARAUD.

##### c) Lettre de M.IBANEZ :

Pour le rétablissement du chemin de La LISSANDRE dont le tracé a été modifié au détriment de la propriété de M.IBANEZ : les réclamations sont justifiées et des mesures destinées à limiter le passage de véhicules seront prises.

##### d) Circulation et stationnement route du Lac :

Afin d'accueillir au mieux les cars, des panneaux pour le stationnement des cars seront mis en place avant l'ISBA et des panneaux de limitation de tonnage sur la route du lac ( sous le Village de Vacances et avant le Centre Nautique).

e) *Dépose de nourriture sur une parcelle communale :*  
Demande d'autorisation de la Société de Chasse, afin de nourrir le gibier : accord du Maire.

##### f) *Lettre de M.et Mme VIBERT-VALLET :*

Pour l'achat d'une partie du jardin de la Maison de Retraite : l'acte de vente de l'ancienne Maison de Retraite interdit, pour l'instant, de vendre cette propriété.

##### g) *Lettre de Mme FERRAND :*

Pour le déplacement des containers d'Ordures Ménagères situés sur la placette à l'intersection de la Grand'Rue et de la rue du Serret : le service technique se charge d'effectuer cette opération, prévue de longue date.

##### h) *Demandes d'emploi :*

Pour un travail d'agent d'entretien ou d'aide maternelle : les besoins sont actuellement satisfaits pour ce qui concerne l'entretien ; les remplacements à l'ECOLE seront effectués par Mme CELCE, conformément à la délibération du 15 mai 2004.

##### i) *Borne Internet :*

Accord de l'Assemblée pour résilier le contrat de location de la borne, si cela est possible.

##### j) *Modification de la répartition des heures de travail de l'employée de la Médiathèque :*

afin de répondre à la demande des Ecoles et pour avancer l'informatisation de la Médiathèque, l'agent souhaiterait passer plus de temps à la Bibliothèque : accord du Maire.

##### k) *Edition du plan-guide touristique :*

Une lettre recommandée sera envoyée à la SOCIETE MEDIA PLUS Communication pour leur indiquer que le passage de l'agent commercial auprès des commerçants, à une date postérieure au 22 juin, n'est pas acceptable et qu'il sera demandé aux commerçants mécontents de faire opposition aux chèques déjà émis.

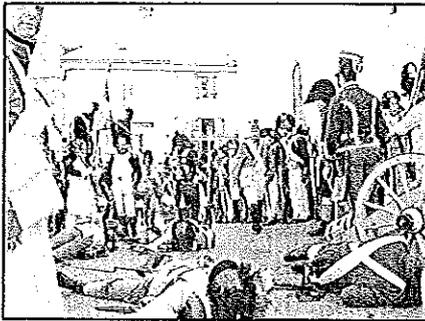
##### l) *Demande de subvention :*

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réfection de la toiture de l'EGLISE pour lequel une subvention a été attribuée par le Conseil Général lors de la réunion de la Commission Permanente du 27 février 2004 ;

Pour compléter la rénovation de ce bâtiment, Le MAIRE propose au Conseil Municipal de procéder, en même temps, à la remise en état des façades.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour entreprendre la réfection des murs de l'Eglise, charge Le Maire de demander des devis auprès des entreprises de maçonnerie et de solliciter l'attribution d'une subvention de la part du Conseil Général au titre de « l'aide en faveur du patrimoine non protégé ».

## LES TROISIEMES JOURNEES NAPOLEONNIENNES DE CORPS



A la différence des années précédentes, les manifestations se sont déroulées uniquement à Corps : votre village a été investi, et vos oreilles l'ont sans doute constaté, puisque dès le vendredi soir, l'installation des troupes qui arrivaient de toute l'Europe (Autriche, Belgique, France, Italie, Slovaquie, Tchéquie, Suisse, etc.) s'est faite en musique, et s'est prolongée fort tard dans la nuit.

Après le défilé du samedi matin, la prise d'Armes et quelques salves de fusils, un apéritif fut servi, devant la mairie. Les automobilistes de passage furent bien étonnés de tomber nez à nez avec les Soldats des guerres napoléoniennes en grande tenue, et ils eurent bien du mal à se

frayer un passage, toutefois moins dramatique que celui de la Bérézina, en 1812 mais il faut remercier ici la maréchaussée de notre commune qui remplit son office avec diligence et bonne humeur, chacun put ainsi parcourir Corps en toute sécurité pendant ces « Journées ».

Le déroulement des 3 jours avait été imaginé selon un scénario qui a fort bien fonctionné : les troupes ennemies Autrichiennes encerclant notre ville, les troupes françaises venaient à la rescousse pour délivrer la population. Ce fut le thème de la bataille du « Champ des Beaumets » qui restera désormais à jamais dans l'histoire de notre village ! La suite fut l'occasion de scènes mémorables dans les ruelles de Corps le dimanche après midi : Des fuyards Autrichiens s'étant regroupés à la faveur de la nuit s'emparèrent de Corps au petit jour. Ainsi, toute la troupe fut mise sur le pied de guerre et s'en fut, Garde Impériale en tête, bouter l'Autrichien hors du village. On assista alors à de véritables combats de rues. Après la prise des canons ennemis, qui firent pourtant beaucoup de bruit (mais aucun dégât matériel), un officier Autrichien s'avança et sollicita l'arrêt des combats. Les troupes Françaises, massées le long de la rue principale, rendirent les honneurs aux vaincus.

Ces escarmouches furent suivies d'une présentation des régiments par Monsieur Alain Pigeard, auteur d'ouvrages sur la Grande Armée et conférencier de Dijon. Ce moment au Jardin de ville fut aussi l'occasion de remercier tous les bénévoles qui ont aidé avec beaucoup de bonne humeur et d'entrain à la préparation et au bon déroulement de la manifestation. Je ne peux hélas tous les citer ici, faute de place, mais qu'ils sachent que leur aide fut indispensable et leur bonne humeur dynamisante !

Mais les Journées Napoléoniennes ne se résument pas seulement au spectacle dispensé par les troupes. Nous essayons chaque année d'habiller l'événement : pour la première fois cette année, nous avons regroupé sous un barnum Place Napoléon deux exposants en armes et figurines, ainsi que les représentants des principaux Mouvements napoléoniens (Le Souvenir Napoléonien, l'Association des Amis du Patrimoine Napoléonien, les prestigieuses Revue Napoléon et Soldats Napoléoniens, ainsi que Franck Ricordel, directeur des Editions Arcade, photographe et auteur de nombreux ouvrages valorisant la Provence) Des conférenciers permirent au public d'aborder l'histoire du Premier Empire sous divers aspects : M. Anthelme Troussier, avocat honoraire et historien, fit revivre le Retour de l'Île d'Elbe de Napoléon, en mars 1815, et évoqua son séjour à Corps où la maison où il dort demeure encore solide sur ses fondations. Le Dr François Sikirdji, Grenoblois et président du Vol de l'Aigle, s'attacha aux conditions de vie des Soldats de la République et de l'Empire. Le dimanche matin, M. Gérard Cardin, maire, donna lecture de la proclamation de 1804 des élus du canton. D'autres archives Premier Empire se rapportant au canton devraient être publiées dans le futur, nous ne manquerons pas de vous en informer après autorisations officielles. Après la projection le dimanche soir du film « Waterloo », de Serguei Bondartchouk, ce fut le tour d'Alain Pigeard, Docteur en Histoire, de revenir sur la dernière bataille de l'Empereur, 100 jours après son passage à Corps en 1815.

Il semble bien que le pari de ces Journées ait été tenu ! Spectacle, Histoire, patrimoine, Mémoire, Détente, Rencontres et bonne Humeur ont été les maîtres mots du vendredi au lundi, et l'émotion était bien perceptible au démontage du bivouac et au départ des troupes.

Ceci fut possible grâce à tous les Corpatus, à l'accueil qui est réservé aux troupes, aux touristes, et aux gens de passage. Grâce aussi à la municipalité, qui a fortement soutenu le projet, et aidé financièrement l'association. Que chacun d'eux, et de vous, en soit ici remercié.

N'oubliez pas que si vous souhaitez donner un coup de main, donner votre avis, faire des suggestions, nous faire part de vos critiques, rien de plus simple : Association Route Napoléon en Sud Isère, cz Anne L'Azou, rue des Fossés, 38970 CORPS – 06.84.05.57.49 (messages)

L'année prochaine, c'est promis, vous vous mettez tous en costume d'époque, la fête sera encore plus belle !  
A l'année prochaine...

## JOYEUSES RENCONTRES AUX FLORALIES DE NANTES

Du 10 au 16 mai 2004, le club « Joyeuses Rencontres » a effectué un voyage en Bretagne : 3020km en 7 journées bien remplies car le programme était chargé.

Partis de Corps à 8h du matin, nous sommes allés déjeuner dans la région de St Etienne, puis nous avons continué la route par Clermont-Ferrand, Montluçon, Bourges et enfin Tours. Une halte bien méritée à Chambray-les-Tours pour la nuit nous a remis en forme, après la traversée de tant de paysages variés. Il nous a fallu partir tôt le lendemain pour effectuer les 200km qui nous séparaient de Nantes, la plus grande ville de Bretagne. C'est à la fois une ville d'art, un grand centre industriel, et un port actif. La ville a été reconstruite après la dernière guerre, mais l'on a tenu à conserver aux anciens quartiers leur caractère du 18<sup>ème</sup> siècle. Nos avons déjeuné sur l'île de Versailles et effectué ensuite une croisière sur l'Erdre, paisible rivière aux berges



verdoyantes, jalonnée de gentilhommières, la plus imposante étant le château de la Gâcherie (16<sup>ème</sup> siècle) aux fenêtres ouvragées.

Avec le petit train de Nantes, nous avons fait la visite guidée de la ville. Nous avons admiré la cathédrale St Pierre et St Paul. Commencée en 1434, elle fut achevée en 1893. La pierre blanche remplace le granit des cathédrales bretonnes qui, moins lourde, permit d'établir des voûtes de 37,5m de hauteur, plus hautes que celles de ND de Paris. De style gothique, l'ensemble est éclairé par une superbe verrière moderne consacrée aux Saints bretons.

Avant le 18<sup>ème</sup> siècle, Nantes a eu deux grandes sources de richesse : le sucre et la traite des noirs. La vente aux Antilles des noirs achetés sur les côtes de Guinée permettait l'achat du sucre de canne raffiné. A la fin du 18<sup>ème</sup>, Nantes est le premier port de France. La flotte compte 2500 navires et barques; les armateurs se font construire des hôtels le long des quais des bords de Loire. Avec l'abolition de la traite des noirs, la ville se tourne vers la métallurgie et les industries alimentaires.

Notre lieu de résidence (à 60km de Nantes) se situait à Préfailles, à la pointe St Gildas : magnifique paysage au bord de la mer. Cette pointe est le point le plus avancé vers le couchant du pays de Retz, et offre une vue superbe sur l'océan, l'estuaire de la Loire et l'île de Noirmoutier.

Le lendemain, nous avons visité l'écomusée du pays de Retz : les métiers d'antan, les coiffes, costumes, arts et tradition populaire. Puis, la visite d'une fromagerie nous a permis de suivre la transformation du lait en crème et beurre. L'après-midi, sortie champêtre à Frossay pour découvrir le sentier des daims, un élevage important de cerfs et daims (300 animaux sur 15ha).

Le pays de Retz va du sud de la Bretagne au-Poitou. La côte est rocheuse et sauvage, et à l'intérieur, des coteaux ensoleillés où la vigne s'épanouit et où nous avons apprécié le Muscadet. C'est aussi la région du marais, et de la côte de Jade réputée pour ses huîtres. Nous avons visité la petite cité de Pornic, le cœur de la ville est dominé par le château de Gilles de Ré (Barbe-bleue) et est parcouru de ruelles et d'escaliers du 18<sup>ème</sup> siècle qui conduisent aux quais de son petit port de pêche. De nombreux dolmens et tumulus sont

disséminés le long de la côte. Le tumulus de Mousseaux, vieux de 5500 ans, est le plus important. C'est un beau monument funéraire constitué d'un cairn au contour trapézoïdal. La faïencerie de Pornic traditionnelle, mais en constante créativité, produit une gamme très diversifiée dont on admire la qualité et la fraîcheur. Dans la même région, nous sommes allés visiter une entreprise artisanale spécialisée dans la culture et la transformation de la fraise: confitures, pâtes de fruit, sorbets, liqueurs.

A St Nazaire, nous avons visité les Chantiers de l'Atlantique. D'abord simple port de pêche au 18<sup>ème</sup>, St Nazaire s'est développée en 1856 quand les navires de fort tonnage rencontrèrent des difficultés pour remonter jusqu'à Nantes, et se détournèrent vers son port en eau profonde. Pendant la dernière guerre, elle devint l'objectif des bombardements aériens, puis fut reconstruite presque entièrement en deux quartiers distincts : la zone portuaire et industrielle, et la zone résidentielle.

Puis ce fut la presqu'île de Guérande, région intéressante avec ses curieux paysages de marais salants, des plages dont La Baule est la reine, la côte sauvage pittoresque aux ports de pêche animés. Enfin, Guérande, cité médiévale avec ses beaux remparts. Ensuite, découverte de la Brière avec ses petites maisons basses aux toits de chaume, au milieu des étangs, où l'on circule souvent en barque.

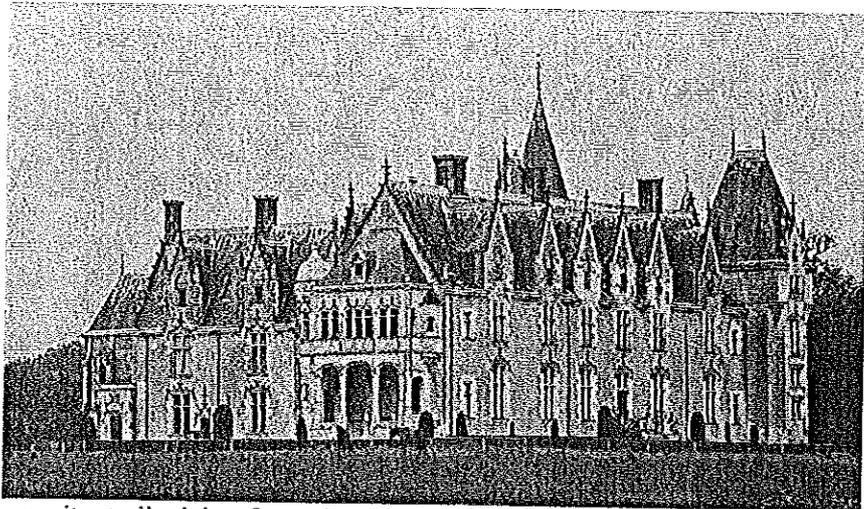
Le point fort du voyage : « Les Florales », première manifestation florale de France qui a lieu tous les 5 ans. Pendant 11 jours, professionnels et passionnés d'horticulture venus du monde entier rivalisent d'imagination pour créer de superbes mises en scène végétales sur le thème des fleurs d'aventure. Plus de 200 exposants et pays (dont la Thaïlande, le Brésil, le Pérou...) ont envahi les 35ha. Les 500 000 visiteurs attendus sont entraînés dans un monde végétal étourdissant : marché flottant asiatique, halls dédiés aux

fleurs pionnières des milieux désertiques, fleurs vagabondes des îles sauvages, fleurs prolifiques des forêts vierges, fleurs aventureuses rapportées de longs voyages, fleurs apprivoisées des jardins, fleurs acclimatées et contemporaines... Un émerveillement.

Puis nous partons à Clisson au sud du pays nantais, à deux pas de la Vendée et du Maine-et-Loire. Petite ville datant du 11<sup>ème</sup> siècle, elle fut prospère au moyen-âge, puis mise à feu et à sang lors de la guerre de Vendée. Les petits villages de

l'architecture à l'italienne dans la reconstruction de la vallée. De ce passé est né un site exceptionnel aux Paysages multiples, profondément empreints de charme et d'insolite. C'est aussi le pays du Muscadet. Nous avons fait le circuit des vignobles, puis passés la nuit dans les environs de Bordeaux.

Le retour s'effectua par le sud : Languedoc, Camargue puis Sisteron et enfin notre bel Obiou !



granit et d'ardoise font place à des champs de ruines. L'arrivée de trois artistes amoureux de l'Italie constitue le point de départ d'une véritable renaissance. Ils introduisent

mois de juin pour une autre journée conviviale. Le club est fermé pour quelques semaines, réouverture le mardi 7 septembre.

## ET JOURNEE DETENTE A BOUSTIGUE

Mardi 15 juin, belle journée d'été et grosse affluence pour la sortie à Boustigue. Concours de pétanque, belote et scrabble, promenades étaient au programme. Parties acharnées pour les 28 participants au concours, gagné par Fernand Pintus et Janine Joubert ; 2<sup>ème</sup> Louis Meyer et Pierrette Calvat. Des coupes distribuées au cours de l'apéritif les ont récompensés. 55 personnes étaient rassemblées pour le délicieux repas servi par Bernard Dumas et son équipe. Nous les remercions tous pour leur accueil et leur gentillesse. Rendez-vous l'année prochaine au

## CORPS, VEDETTE DE « ISERE MAGAZINE »

*Le mensuel du Conseil Général « Isère Magazine », distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département, a consacré un dossier sur notre village. Un sacré coup de pub ! Nous reproduisons ici quelques extraits de l'article.*

A la frontière des Hautes-Alpes, Corps se chauffe déjà au soleil méridional. Mais plus encore que le soleil, les Corpatus apprécient l'Obiou, leur montagne, qui, dès les beaux jours, se reflète dans le lac du Sautet. Aujourd'hui, le pays de Corps, pays de montagne, rude et typé, se concocte une nouvelle image originale autour de plusieurs projets de développement durable. A l'origine, Corps n'était qu'un champ de corbeaux, le paysage était beau mais la vie rude. Pourtant, la petite ville devint une étape obligée sur la future route Napoléon, où il convenait de changer de monture. Le site connu même la notoriété après l'apparition de la Vierge sur les alpages de La Salette. Désormais, le pays de Corps veut devenir plus qu'une simple escale, un pays où il fait bon vivre et séjourner. Ses atouts sont nombreux : la montagne mais aussi le lac, des paysages grandioses et des gens qui cultivent les métiers d'art, l'amour des livres, ainsi que quelques animations d'envergure.

Ce vaste canton d'altitude est l'un des moins peuplé du département : 1618 montagnards éparpillés en treize villages. Les trois plus importants (Corps, St Laurent en Beaumont et La Salle en Beaumont) comptabilisent à

eux seuls deux tiers des habitants. Les autres villages n'affichent guère plus d'une trentaine d'âmes. C'est dire s'ils sont paisibles, ces hameaux posés sur un plateau, regardant le lac du Sautet, que les touristes retrouvent aux beaux jours avec plaisir. Si le sanctuaire de ND de La Salette, à près de 1800 mètres d'altitude, domine le pays, le village le plus bas (St Pierre de Mearotz) est tout de même perché à 750 mètres. En marge de Corps, petite capitale commerçante et touristique, deux entités se dessinent : d'un côté, les villages situés autour du lac, isolés et ruraux, aux traditions préservées, de l'autre ceux du Beaumont, plus peuplés et plus « modernes ».

Aujourd'hui, les habitants veulent croire en un « avenir » et une tendance au repeuplement se dessine. Une population vieillissante (30% de plus de 60 ans) est rejointe par de jeunes couples dynamiques impliqués dans le village du livre, la base nautique ou la réhabilitation d'exploitations agricoles. Si l'industrie locale est presque inexistante, Corps accueille tout de même des entreprises comme Ose, qui compte 40 employés, ou Call Factory qui dynamisent le village.

Pour le reste, il s'agit d'allonger la saison touristique, trop souvent réduite aux mois de juillet et août.

Le tourisme reste l'atout majeur du pays de Corps. Les élus du canton ont fait le choix d'un aménagement doux du lac du Sautet, respectueux d'un environnement naturel qu'ils veulent mettre en valeur. Dans un premier temps, les berges les mieux exposées et les plus fréquentées ont été équipées. Une flottille de cinq petits bateaux Electriques est venue s'ajouter aux traditionnels pédalos et kayaks. L'été 2004 voit l'arrivée d'un nouveau bateau écologiquement correct, à motorisation électrique dont l'énergie est fournie par des panneaux photo-voltaïques. Ce petit bateau de tourisme de 25 places permettra d'accéder aux pittoresques mais étroites gorges de la Souloise.

Le village de Corps est une halte incontournable pour qui traverse ou visite le pays. Réputée pour la qualité gastronomique de ses restaurants et le confort de ses hôtels (200 places pour 7 établissements), la petite capitale développe des animations d'ampleur régionale (Journées Napoléoniennes, Raid Souloise) et une vie locale forte.

Les traditions culinaires sont fortes. Depuis des lustres, les villageoises se transmettent des recettes de mères en filles et se jalouent d'une famille à l'autre. Chacune fait à sa façon le flouzou, tourte à la pomme de terre, oignons, lardons et crème, et les tourtons, coussinets de pâte frite fourrés à la purée ou aux épinards ou, dans la version sucrée, à la pomme ou aux pruneaux. Quant

aux ravioles « au doigt », elles sont roulées une à une en forme de doigt, frites, gratinées dans la crème fraîche et dégustées avec du miel. Les Corpatus, volontairement casaniers, bénéficient de tous les services dans leur petite capitale, et organisent de nombreuses manifestations à caractère convivial ou plus touristique : marchés des artisans, salon du livre mensuel... Ils disposent d'une nouvelle médiathèque, et une fois par mois, de la programmation de Ciné-Vadrouille, cinéma itinérant partagé avec les Hautes-Alpes.

Le développement touristique en cours devrait permettre de pérenniser cette population très attachée à son terroir. Déjà de nouveaux projets émergent : la création d'une route de pèlerins entre Corps et Novalèse, dans le Piémont italien, où vécut St Eldrade, originaire d'Ambel ; celles d'itinéraires en raquette pour l'hiver, l'aménagement des berges du canal du Beaumont... En marge du tourisme du troisième âge, familier du site, du tourisme religieux et du tourisme de passage, le pays séduit désormais les sportifs, les amoureux de la nature et de la montagne, mais aussi les scolaires. Les enfants découvriront les secrets de la fabrication du fromage, et les plus grands, les liqueurs à base de plantes et de fruits sauvages des alpages, distillés artisanalement à la Saletina... A la santé des Corpatus !

## Vivre mieux

### L'équipe du petit Corpatus et...

Ce soir, dans la nouvelle salle polyvalente, qui jouxte la mairie, c'est corvée d'agrafage du Petit Corpatus, bimestriel d'informations locales édité et entièrement réalisé par les bénévoles de l'association Culture et loisirs depuis... 30 ans. Edité à 300 exemplaires, il intègre comptes rendus du conseil municipal ou

de la Communauté de communes, relevés météo, recettes, état civil, rubrique montagne ou histoire locale, dossiers (La Salette, les hameaux, le village du livre, les Journées napoléoniennes, le toumage de films au pays...). Au sommaire du Petit Corpatus n° 184 mai/juin 2004 : une sympathique visite guidée de Corps.



### INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU CANTON DE CORPS

La Conservation du Patrimoine de l'Isère conduit un inventaire du patrimoine de notre canton de l'été 2004 jusqu'en 2006. Des conservateurs et architectes vont silloner les routes des villages pour répertorier, étudier et photographier tous les sites et bâtiments intéressants. La collaboration de la population est indispensable. A l'issue de la recherche, un ouvrage sera publié avec tous les éléments étudiés. Une réunion de présentation de l'enquête aura lieu en septembre ou octobre. D'ici là, merci de réserver le meilleur accueil à ces enquêteurs qui vont être amenés à vous solliciter. Pour plus d'information (ou pour vous porter volontaire pour répondre aux enquêtes), contactez Chantal Mazard, conservateur en chef au Conservatoire du Patrimoine de l'Isère, 30 rue Maurice Gignoux, 38031 Grenoble cedex 01. Téléphone : 04 76 85 19 20.

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE CORPS

## LISTE DES DERNIERES ACQUISITIONS

LA LIGNE NOIRE *Jean-Christophe GRANGE*  
 UNE RIVIERE VERTE ET SILENCIEUSE *Hubert MINGARELLI*  
 COUSINE K *Yasmina KHADRA*  
 LE LAC AUX SECRETS *Adèle GERAS*  
 ENTRE L'OMBRE ET LA LUMIERE *Sylvie VARTAN*  
 L'ENFANT DE NÔE *Eric Emmanuel SCHMITT*  
 RETOUR A LA TERRE *Marie de PALET*  
 CLAUDIUS OU LES BEAUX JOURS *Yves JACOB*  
 L'AFRICAIN *J.M.G LE CLEZIO*  
 MES PUREES SALEES ET SUCREES *N. COMBIER*  
 60 IDEES DE SALADES MELI-MELO *B. BALLUREAU*  
 MEMOIRE D'OBIOU N°9 *Les Amis du Musée Matheysin*  
 L'AMERICAIN *Franz Olivier GIESBERT*  
 SA MAJESTE L'OBIOU *Claude PEQUIGNOT*  
 VU *Serge JONCOUR*  
 LOUISE AMOUR *Christian BOBIN*  
 SOUS LES VENTS DE NEPTUNE *Fred VARGAS*  
 LA NUIT DE L'ORACLE *Paul AUSTER*  
 LE MAÎTRE ARDOISIER *Françoise BOURDON*  
 LE SYNDROME DU TITANIC *Nicolas HULOT*  
 ENSEMBLE, C'EST TOUT *Anna GAYALDA*  
 LA DERNIERE TRIBU *Eliette ABECASSIS*  
 LA BIBLE AU FEMININ 3 : Lilah *Marek HALTER*  
 LA NUIT EST MON ROYAUME *M.HIGGINS CLARK*  
 HOMME SANS MERE *Hubert MINGARELLI*  
 LA SALLE DES MEURTRES *P.D. JAMES*  
 COUCHER DE SOLEIL A SAINT-TROPEZ *D.STEEL*  
 LA LIONNE BLANCHE *Heming MANKELL*  
 L'ETE DES SALTIMBANQUES *Joanne HARRIS*  
 LETTRE A MES TUEURS *René FREGNI*  
 L'HOMME-SŒUR *Patrick LAPEYRE*  
 RIEN DE GRAVE *Justine LEVY*  
 LE MARTEAU PIQUE-COEUR *Azouz BEGAG*  
 LE ROYAUME DU DRAGON D'OR *Isabel ALLENDE*  
 L'OR SOUS LA NEIGE *Nicolas VANIER*  
 LA NUIT DU PHENIX *Michel ANDREOLETY*  
 UN ETE DE CANICULE *Françoise BOURDIN*  
 ORIGINE SUSPECTE *Patricia MAC DONALD*  
 LA MORT A VENISE *Thomas MANN*  
 LA SERVANTE *Louis-Olivier VITTE*  
 UN CHÂTEAU ROSE EN CORREZE *M. PEYRAMAURE*  
 LE TEMPS DE L'AMOUR *Colleen MC CULLOUGH*  
 VERRES GOURMANDS *Benoît MOLIN*  
 LES CLAFOUTIS DE CHRISTOPHE *C. FELDER*  
 LES ABBAYES DE FRANCE *GEO*  
 L'ALPE N°24 / La cité dans la montagne *Musée Dauphinois*  
 UNE DRÔLE D'EMBUSCADE *Christian DELVAL*  
 OISANS-ECRINS : LE VOYAGE AU PAYS DE LA MEIJE ; UN FABULEUX VOYAGE AERIEN SUR LES ECRINS *Bernard BOYER*  
 LE SPRINTER DE L'EVEREST ; EVEREST L'IMPOSSIBLE EXPLOIT *Marc BATARD*

## BD ET LIVRES ENFANTS

TOTALLY SPIES : Modèles réduits ; Très chères mamans ; On connaît la musique  
 KID PADDLE : Mission quasiment impossible ; Les évadés de la colo *MIDAM*  
 FRANKLIN DETECTIVE  
 MIMI CRACRA EN CUISINE *Agnès ROSENSTHIEL*  
 TITEUF AU SECOURS ! *ZEP*  
 MINI DETECTIVE ; MINI EST AMOUREUSE ; MINI AU BORD DE LA MER *Christine NÖSTLINGER*

LARGO WINCH 13 : Le prix de l'argent *FRANCO/VAN HAMME*  
 NATACHA 19 : La mer de rochers *WALTHERY/PEYO*  
 LES CHEMINS DE MALEFOSSE 12 : La part du diable *BARDET/DERMAUT*  
 MICHEL VAILLANT 67 : Pour David ; LES LABOURDET 4 : La croisière du serpent *P.J GRATON*  
 SCANDALE A NEW-YORK *PETILLON/ROCHETTE*  
 BLABLA...BLAGUES 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15  
 BRICO EN BOÎTES ET RECIPIENTS *V.GUILLAUME*  
 PREMIERS MAQUILLAGES *SNAZAROO*  
 ARGILE FACILE *Savine PIED*  
 CREATIONS EN MOSAÏQUES *Evelyn BENNETT*  
 ON VEUT PASSER A LA TELE ! *Riske LEMMENS*  
 QUI VEUT JOUER AVEC MOI *Barbara MOSSMANN*  
 GRAND ET PETIT *Dick BRUNA*  
 URSULE LA LIBELLULE *Antoon KRINGS*  
 LA REINE PROUT PROUT, LE ROI CROK CROK, LE ROI FOOT FOOT, LA REINE HOU ! HOU ! *Alex SANDERS*  
 JE SUIS PERDU *Olga LECAYE Grégoire SOLOTAREFF*  
 LE DOUDOU MECHANT *Claude PONTI*  
 UNE HISTOIRE A QUATRE VOIX *Anthony BROWNE*  
 ANIMAUX SAUVAGES (Touche à Tout)  
 LES ETERNELS 2 : Mira *Yann MEYNET*  
 LE GENIE DES ALPAGES 13 : Cheptel maudit *F'MURR*  
 RAT'S 1 : En partance pour nulle part ; RAT'S 7 : Tous à la flotte *PTILUC*  
 LE LOUP BRIGAND DES BOIS (Mini patte)  
 SYLVAIN ET SYLVETTE 48 : Pluie d'étoiles *BERIK*  
 TERREUR 2 *FOLLET/DUCHATEAU*  
 MARSUPIAMI 17 : L'orchidée des Chahutas *FRANQUIN*  
 KID PADDLE 9 : Boing ! Boing ! Bunk ! *MIDAM*  
 LES VOLCANS Pour les faire connaître aux enfants  
 LA METEO Pour les faire connaître aux enfants  
 LE LIVRE DISPARU *Colin THOMPSON*  
 OURS BLANC : Un livre à caresser *C. ALLISON*  
 10 PETITS POISSONS (Les livres qui comptent...)  
 POINT DE CROIX DU A AU Z *Martine RIGEADE*  
 GRIS-GRIS L'ECUREUIL ETOURDI *M.RAILLON*  
 LA PETITE CHEVRE TURBULENTE ; PICOLO LE POUSSIN CURIEUX *G. DELAHAYE/M.MARLIER*  
 LE CHAT FOLLET SUR LA PATINOIRE *L.ERVILLE*  
 L'OIE EUGENIE ET SNIF LE LAPIN *Jeanne DETHISE*  
 SAMI ET LE PETIT CANARD *Marcelle VERITE*  
 LA POULE QUI VOULAIT PONDRE DES ŒUFS DE PAQUES *Jean BODAR*

## INFOS

## ATTENTION CHANGEMENT DE DATE

## La Conférence

« Vos ancêtres dans la grande guerre »  
 Retrouvez les traces de nos poilus  
 Est reportée le

Mercredi 4 Août à 20h à la Médiathèque  
 Renseignements à la Maison du Tourisme  
 Tel : 04 76 30 03 85

Entrée gratuite. Le nombre de place étant limité les réservations sont souhaitées.

Tous les amis et adhérents de la médiathèque sont invités au tirage de la loterie annuelle et à l'apéritif le Samedi 31 Juillet à 11h



## CINE VADROUILLE, L'HEURE DES BILANS

C'est le temps des vacances (on dirait un titre de film) CINE VADROUILLE fait sa pause annuelle en août. C'est aussi, pourquoi pas, le temps des bilans.

### CINE VADROUILLE AUTOUR DU MONDE

Nous ne pouvions pas faire autrement que commencer par parler de cette manifestation qui, en juin dernier fêtait son troisième anniversaire. Beaucoup d'échos positifs au sujet de la présence du réalisateur irakien Amer ALWAN venu présenter à CORPS son film *ZAMAN L'HOMME DES ROSEAUX*. La richesse, la poésie de son film et son propos en ont séduit plus d'un(e). Comment ne pas résister à l'envie de citer quelques mots de la dédicace qu'il nous a laissée sur une affiche du film : "*La vraie fable ce n'est pas mon film ZAMAN, mais ce sont les quelques jours que j'ai passés chez vous... Vous avez rendu ZAMAN (le temps en arabe) heureux...*"

Le film sera à nouveau présenté le vendredi 13 août, en présence d'Amer ALWAN, dans le cadre d'un partenariat avec le festival de CHAILLOL qui aura lieu du 1er au 20 août. Voir le programme complet à l'office du tourisme.

Belle soirée aussi le lendemain à CHAUFFAYER avec *OSAMA* le film du réalisateur afghan Siddiq BARMAK. Débat riche et chaleureux grâce à la présence de Nafi NASSIM afghane vivant en France, dont le livre *DE KABOUL à MARSEILLE VOYAGE D'UNE AFGHANE* est le *TEMOIGNAGE* (sous-titre du livre) d'un parcours personnel bouleversant et généreux qui, entre autre, rend aussi compte de l'histoire de l'Afghanistan de ces dernières périodes. Elle était accompagnée dans ce débat par Michel POTET représentant de l'AFRANE amitié franco-afghane (comité Isère) qui a témoigné de l'engagement de cette Association en direction de la jeunesse afghane en parrainant la mise en place de structures scolaires, plus particulièrement pour le comité isérois, l'école de Zuleikha. De belles photos de Chantale POTET rendaient compte de cet engagement. Là aussi, comment ne pas résister au plaisir de vous citer quelques phrases du courrier qu'ils nous ont envoyé dernièrement à la veille de leur départ en Afghanistan pour toute la période des vacances scolaires : "*Un grand merci pour votre accueil lors de la projection d'OSAMA, et longue vie à CINE VADROUILLE...*"

Nous savons aussi que les trois autres films ont été appréciés. Tant le film de Bosnie-Herzégovine *AU FEU* que le film Argentin *LE FILS DE LA MARIEE*, même si le film Islandais *NOI ALBINOI* a surpris quelques personnes par l'étrangeté du personnage principal.

Les retours positifs de la troisième édition de cette manifestation nous rendent optimistes quant à sa pérennisation et nous encouragent à essayer de faire aussi bien l'année prochaine, et pourquoi pas mieux.

### CINE VADROUILLE ET LES CESARS

Le bilan peut être aussi le constat que dans notre programmation mensuelle, un certain nombre de films furent nommés aux Césars. Que l'on en juge : *LES INVASIONS BARBARES* meilleur film et meilleur réalisateur, *DEPUIS QU'OTAR EST PARTI* meilleur espoir féminin, *LES TRIPLETTES DE BELLEVILLE*, *LE CŒUR DES HOMMES*. Présents dans cette compétition il y avait aussi *MONSIEUR N.* présenté en partenariat avec l'Association ROUTE NAPOLEON SUD ISERE et *RESPIRO* qui était au programme de CINE VADROUILLE AUTOUR DU MONDE 2003. Le bilan c'est aussi le succès *DES CHORISTES* salle comble et sa mémorable chasse aux chaises qui n'a pas été sans rappeler celle à l'occasion de la projection de *MONSIEUR N.* (voir le Petit Corpatus d'il y a un an).

### ECOLE ET CINEMA

Le bilan ce sont les trois projections en direction des élèves du primaire de l'école de Corps et un début de mise en place de rencontres régulières à l'occasion desquelles on parlait du film que nous allions découvrir ensemble. Une initiative de travail concret autour des "outils"(1) du pré-cinéma a aussi commencé.

Tout cela augure bien d'un début d'année scolaire à l'occasion de laquelle nous ne manquerons de proposer à l'équipe enseignante de Corps nos bons et loyaux services. Le programme des films et les périodes de projections sont déjà établis.

Profitons de ce petit bilan pour remercier les enseignants qui se sont engagés dans cette initiative avec un réel enthousiasme. Ce fut un réel plaisir de les rencontrer tout le long de l'année, eux et leurs élèves tout aussi enthousiastes.

(1) Parents, demandez donc à vos enfants qu'ils vous parlent du praxinoscope. Ils sont intarissables sur le sujet.

## MANIFESTATIONS AOUT 2004

**Du 2 au 6 août : Stage de Paléographie**  
(Transcription des Ecritures Anciennes)  
Renseignements : 04 76 30 17 14

**Mardi 3 Août : Traversée du Dévoluy en VTT**  
Renseignements et inscriptions la veille à l'OT

**Mercredi 4 août : Conférence : « Votre ancêtre dans la Grande Guerre »** 20h Médiathèque

**Mercredi 4 août : Conférence :**  
La Reliure à travers les siècles : 19h30 à l'Hélium

**Samedi 7 Août : Marché du Terroir** de 9h à 12h  
Tous les samedis devant la Maison du Tourisme

**Samedi 7 Août Les Nuits Musicales de Corps :**  
21H EGLISE DE CORPS  
Trio Euryanthe, Piano, Violon, Violoncelle.  
J. Barbe, Michel Viguière, Franck Reynaud.  
Mozart, Schumann.

**Dimanche 8 Août : Sortie accompagnée à l'Obiou**  
Renseignements et inscriptions la veille à l'OT

**Mardi 10 Août : Traversée du Dévoluy en VTT**  
Renseignements et inscriptions la veille à l'OT

**Mercredi 11 août : Conférence :**  
Le Patois dans notre région : 19h30 à l'Hélium

**Samedi 14 Août Les Nuits Musicales de Corps :**  
Quatuor de Cuivre Harmonia.  
Ravel, Roux, Bizet, Moussorgsky, Arban, Rodriguez

**Dimanche 15 août : Fête du lac du Sautet**  
(feu d'artifices, animations...)

**Dimanche 15 août : Marché des Artisans**  
Place des Colporteurs de 9h à 19h

**Mercredi 18 Août : Rencontre avec un peintre sculpteur :** 19h30 à l'Hélium

**Jeudi 19 Août : Traversée du Dévoluy en VTT**  
Renseignements et inscriptions la veille à l'OT

**Mi Août : « Rencontres Montagne au Corps »**  
Débats et projection de films ou diaporamas sur la montagne Salle de la Mairie CORPS

**Du jeudi 12 au dimanche 15 août :**  
**Marché des Artisans du Monde**  
Rue des Fossés Corps

**Semaine du 15 Août : Tournoi**  
**du Tennis Club** Inscriptions à l'OT

**Dimanche 15 août : Marché des Artisans**  
Dans les rues du village Corps

**Vendredi 20 Août : Sortie accompagnée à l'Obiou**

Renseignements et inscriptions la veille à l'OT

**Samedi 21 Août : Rallye VTT : 3 parcours vous sont proposés.** Renseignements et inscriptions à La Maison du Tourisme

**Mercredi 25 Août : Atelier d'écriture :**  
19h30 à l'Hélium

**Tous les samedis matins : Marchés du Terroir**  
(avec les producteurs locaux)  
Rue des Fossés de 9h à 12h

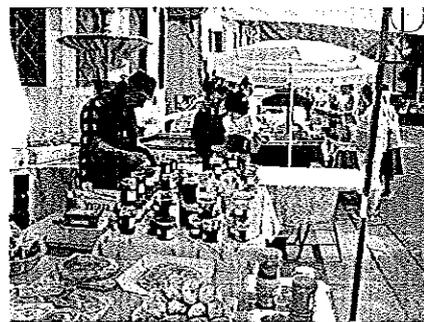
**Tous les 2èmes Dimanches de chaque mois :**  
**marché du livre ancien** Rue des Fossés de 9h à 19h

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 25 septembre : les samedis de la généalogie** Place des Colporteurs

**Samedi 4 Septembre : Raid Souloise :**  
ADT : 04 76 30 04 57

### 1<sup>ER</sup> MARCHÉ DU TERROIR

Samedi 10 juillet lors du 1<sup>er</sup> Marché du Terroir organisé par La Maison du Tourisme, les producteurs locaux et les restaurateurs du village ont fait découvrir quelques unes de leurs spécialités.



Tous les samedis de l'été de 9h à 12h rue des Fossés, une vitrine des produits locaux vous est proposée.

Les restaurateurs de Corps peuvent également à tour de rôle proposer une spécialité car un stand leur est réservé.

Si vous êtes producteurs et que vous souhaitez participer vous pouvez contacter La Maison du Tourisme au 04 76 30 03 85

## UN PETIT TOUR CÔTE ECOLE

Beaucoup d'activités pédagogiques ce 3<sup>ème</sup> trimestre. Tout d'abord présentation du spectacle théâtral (avec l'intervention du théâtre de la lune) par les maternelles dans la salle de la Mairie ; Les classes de grande section, et primaires ont bénéficié de 7 séances de piscine à La mure. Les C.P, C.E.1 sont partis une journée dans le parc des Ecrins pour étudier la flore. Ils ont également fait une sortie aux Gillardes avec Carole Druard (animatrice O.N.F) sur le thème de l'hydroélectricité. Les C.E.2, C.M.1 et C.M.2 sont partis à Autrans afin d'y passer une journée médiévale, avec diaporama, expo d'armes, de costumes et repas médiéval. Au cours de la journée, les enfants ont participé, aux divers ateliers (calligraphie, fabrication de costumes, quintaine...) et 4 élèves se sont même fait adouber ! (remettre solennellement son armure au nouveau chevalier). Fin juin ils nous ont présenté leur pièce théâtrale, avec un final d'accro-sport. Une vidéo souvenir a été faite pour chaque élève.

Un gendarme de la brigade de Corps est venu faire de la prévention routière aux enfants.

Le 25 juin, le voyage de fin d'année au parc zoologique de Peaugres a été pour nous, accompagnateurs, une journée merveilleuse devant tant de joie dans les yeux des enfants.

Enfin, notons que Louis Sénac a remporté le 1<sup>er</sup> prix de la tombola de la kermesse du 27 juin.

Le 30 juin maître et maîtresses sont repartis avec un petit cadeau, des fleurs... Les 7 C.M.2 ont reçu leur petit présent pour les féliciter de leur passage en 6<sup>ème</sup>. Quelques larmes ont été versées pour le départ de M. Clavel, qui prendra la direction de l'école de la Salle-en-Beaumont dès la rentrée prochaine.

L'Association des Parents d'Elèves tiendra son assemblée générale dès la rentrée. Notons que 3 membres quittent l'association. Que les nouveaux bénévoles se fassent connaître !!

Bonnes vacances à tous.

## UN CAFE LITTERAIRE A CORPS ?

Et oui, cet été s'ouvre la première édition du « café dialectique sur l'effervescence du savoir ». Il fallait quelques idées, des intervenants enthousiastes, et conciliants, quelques grammes, à peine, de papiers administratifs, une association qui aurait eu pour but de renouer avec la tradition des cafés littéraires et philosophiques et ... une salle accueillante.

La recette était simple et, petit à petit, les ingrédients se sont mêlés. L'association « Il Convivio » est née. Son nom nous est venu d'une œuvre de Dante qui a traduit et réécrit le banquet de Platon. Il représente la métaphore de la nourriture spirituelle, un savoir offert à tous, dans la joie et la convivialité qui sera, nous l'espérons l'un des maîtres mots de ces soirées littéraires. Les thèmes proposés, nous les avons voulus variés avec, comme unique fil conducteur, le langage. Langage comme communication, par l'art : la peinture, la reliure, la calligraphie... langage du corps, langage comme véhicule du folklore des patois locaux... Tous les intervenants vous offriront ce qui les passionne, pour leur plaisir et le vôtre, avant tout. Et puis, il restait à trouver une salle... L'Hélium, entièrement rénové nous accueillera dans une salle uniquement consacrée au café littéraire. Pourquoi ne pas décorer les murs avec une exposition de peinture, avec des photos, avec de l'art ? Et, en prenant une consommation, chacun pourra suivre les débats, y participer. Bienvenue donc à ceux qui aiment boire -la culture- et aux autres.

Tarif : 3 euros par soirée, une conso comprise. Programmes disponibles dans les offices du tourisme, bibliothèques, chez vos commerçants et à l'Hélium. Renseignements et adhésions au bar l'Hélium.

Laïla Sage

## COURS DE CALLIGRAPHIE

L'Association A.C.T  
Arts – Cultures – Techniques  
a le plaisir de vous annoncer

la création de cours de calligraphie à Corps,  
à partir de l'automne 2004.

Ces cours seront dispensés par un professionnel. La fréquence, le programme et les tarifs ne sont pas tout à fait terminés, mais si vous êtes intéressés, merci de nous communiquer vos coordonnées afin de vous tenir informé dès que cela sera possible.

Pour plus de renseignements, contacter nous à  
l'atelier Librarii, rue des Fossés à Corps,  
ou au téléphone : 04 76 30 17 24

“ PEDICURE

JEUDI 5 AOÛT

## 2 ARTISTES, 2 PORTRAITS

Une belle exposition de peinture et sculpture a eu lieu la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet à la salle de la Mairie à Corps :

Deux sympathiques retraités de l'EDF ont tenu l'astreinte pendant une semaine pour le plaisir du public auprès duquel ils ont remporté un grand succès.

**Jean THIEBAUX :**

Dessinateur à l'Etat- Major des sapeurs Pompiers de paris, Cours de dessin à l'école Boule, Peintre décorateur sur porcelaine, Reçu premier au concours d'entrée à l'opéra de Paris comme décorateur – maquettiste



Une carrière artistique que s'impose mais la

conjoncture de cette époque doit l'orienter vers une profession scientifique qu'il exercera pour Electricité de France et l'Office des Recherches Scientifiques et Techniques d'Outre – Mer pendant quarante années et qu'il terminera comme Expert hydrologue aux Nations – Unies. Lors de ses séjours dans de nombreux pays, il s'intéresse aux minéraux et se constitue une petite collection, toujours en admiration devant les merveilles de la nature. Aujourd'hui retiré en montagne, il peut enfin reprendre ses pinceaux. La minutie et la précision du décorateur sur porcelaine lui permettent de tenter d'effectuer une série de tableaux sur le thème très rarement traité des minéraux.

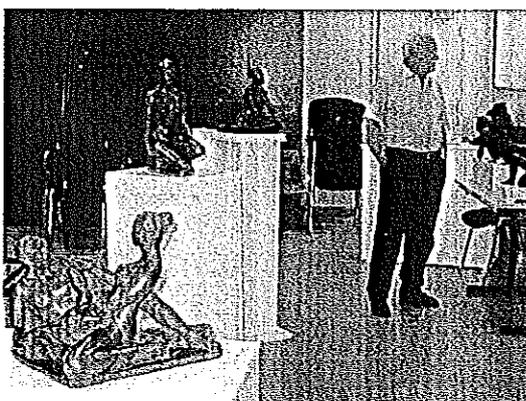
C'est donc en peintre amateur que Jean THIEBAUX présente aux passionnés de cailloux ses huiles et aquarelles dont les modèles aux multiples facettes, varient de couleur à chaque instant .

**Pierre HOSTALIER :**

Il est né à Paris en 1926

Sa vie professionnelle s'est entièrement déroulée Electricité de France et Gaz de France où il a eu la chance d'exercer successivement plusieurs métiers. Jusqu'à son départ en retraite, rien ne le prédisposait à aborder les arts plastiques. Mais les choses s'enchaînent ; Il s'intéresse d'abord à la menuiserie, puis au tournage de bois, puis à la sculpture sur pierre et au modelage. Au titre de la sculpture, il a participé à de nombreuses expositions collectives en région parisienne. Sa démarche artistique est essentiellement figurative, paysages en peinture et, en sculpture, orientée vers un hommage à la beauté de la femme. Il réside à Neuilly Plaisance en seine Saint Denis, mais vient très souvent dans l'Isère, à Corps. D'ailleurs sa femme est originaire de Beaufin, village tout proche.

Cette exposition ne présente, du fait de contraintes de transport, que de petites pièces ; quelques tableaux et, en sculpture, surtout des œuvres en terre cuite et en bois.

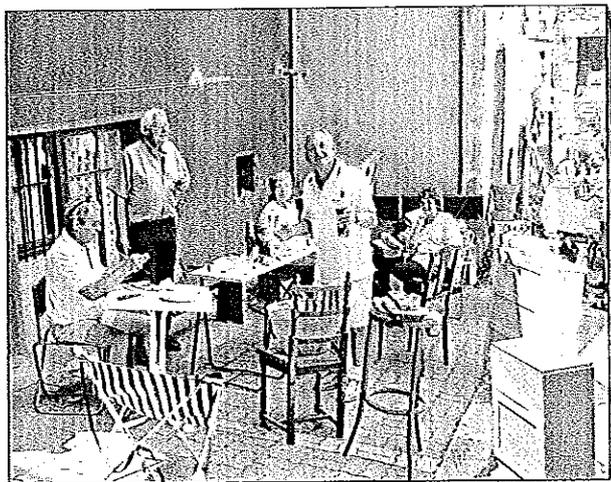


Le but de cette exposition est de montrer son travail et de la soumettre à l'œil critique du visiteur. C'est aussi l'occasion de partager avec autrui l'émotion qui naît de toute création. Mais, en outre, cette exposition comporte un aperçu documentaire sur les procédés de sculpture. Ces informations, qui n'ont pas leur place habituellement dans une exposition, seront peut-être susceptibles de retenir l'attention du visiteur. Et, qui sait, lui donneront-elles, jeune ou vieux, femme ou homme, l'envie de se lancer un jour ou un autre dans ce genre d'activité, source de joie.

## FÊTE DE LA SAINT PIERRE

Samedi 26 et Dimanche 27 juin la 8<sup>ème</sup> Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes organisée par l'ADT s'est déroulée à Corps sous chapiteau parking Prayer pour les bouquinistes, auteurs et éditeurs et dans les ruelles pour le grand déballage, vide-grenier.

En effet, pendant 2 jours, un joyeux bric à brac a pris forme et chacun a pu trouver ce qu'il cherchait et même ce qu'il ne cherchait pas...



(Des exposants Corpatus très bien organisés...)

Malgré le changement de date cette année, (initialement à Pentecôte, mais déplacée pour les Journées Napoléoniennes), cela n'a pas semblé trop nuire au déroulement de la manifestation. Certains bouquinistes ayant déjà pris des engagements ailleurs, nous ont promis d'être parmi nous dès l'année prochaine.

Le choix de cette date permet de relancer la fête patronale du village avec le secret espoir que toutes les associations dynamiques de Corps participent en plus grand nombre l'année prochaine.

Il pourrait être question d'une « Prise de Corps » par les boucs pour reprendre l'anecdote de Lesdiguières...

Ce week-end a également été animé par des conférences, des ateliers de généalogie par l'association Docs'sources et calligraphie par ACT, un concert de Gospel et la kermesse des enfants de l'école de Corps.



(Le Comité de Lecture lors de la remise Prix Obiou)

Prix Obiou  
C o r p s - I s è r e

Ce même week-end à la Médiathèque a eu lieu la remise du PRIX OBIOU 2004, prix littéraire organisé par l'ADT en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère. L'ensemble du comité de lecture était présent pour accueillir le lauréat : Marc BATARD pour son roman « La sortie des cimes » paru aux éditions Glénat. Soulignons au passage que l'auteur de la préface de ce roman est notre célèbre Jean-Mi ASSELIN.

Le Maire, en présence du Conseil Municipal, du comité de lecture et du public lui a donc remis son chèque et offert une très belle peinture de l'Obiou réalisée par Fabiola.

### Marc BATARD



Alpiniste et himalayiste de renom, Marc Batard est surnommé le « Sprinter de l'Everest ».

Ses principales réalisations sont en 1974 une expédition au pérou, en 1975 la 1<sup>ère</sup> ascension du pilier sud du Garherbrum au Pakistan, en 1976 Hidden Peak, en 1986 Dhaulagiri, en 1988 il réussit

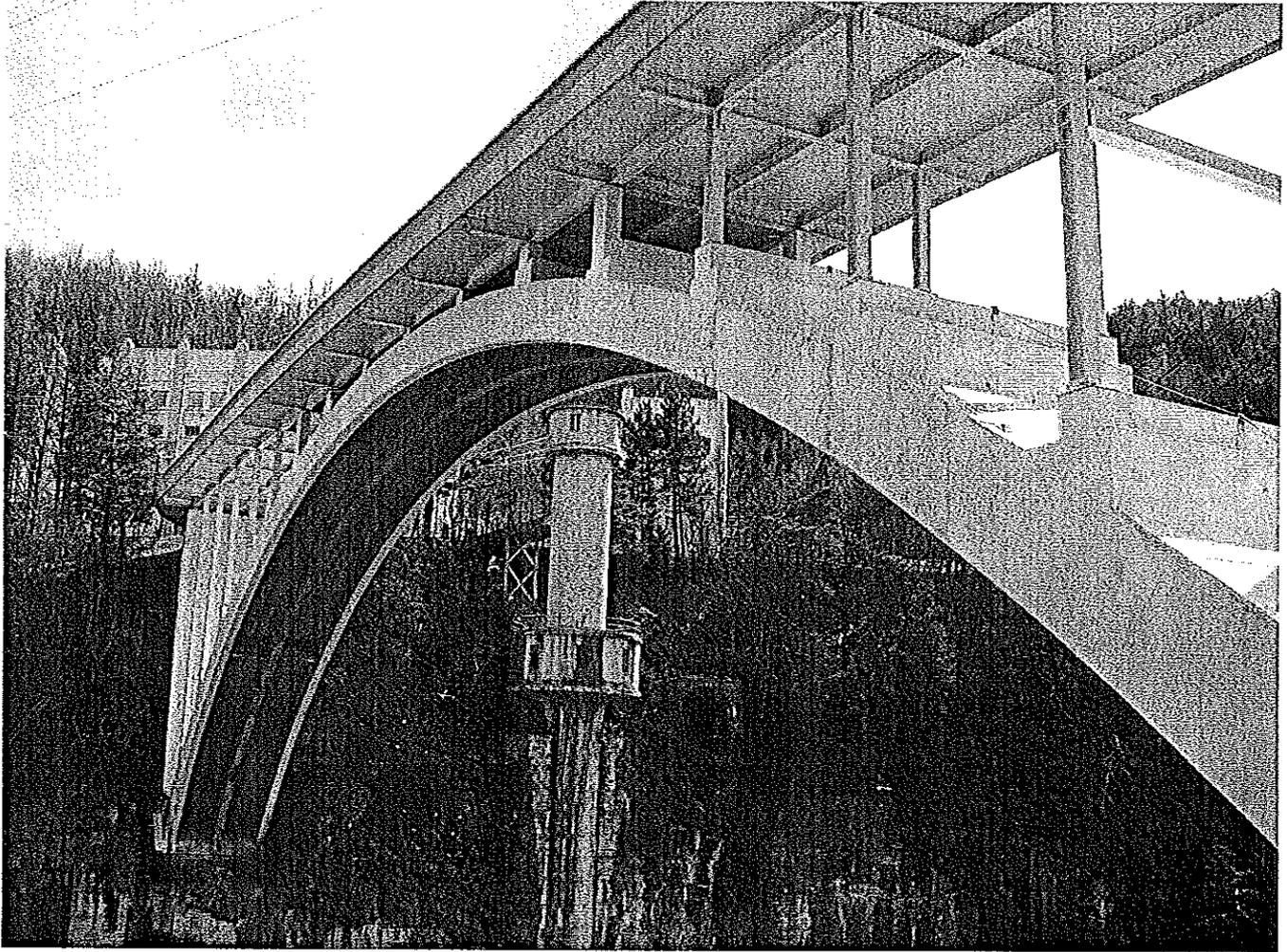
l'ascension de l'Everest (8848m) sans oxygène en 22h29, après la traversée du Makalu (8481m) au Népal et l'ascension du Cho Oyu (8200m) en 19h, en autonomie complète, en 1992 ouverture de l'Enfant et la Colombe aux Grandes Jorasses et de la Lionel André aux Drus, en 1994 ouverture de soutien aux SDF aux Drus. Sa victoire sur l'Everest le place sans conteste parmi les plus grands alpinistes contemporains.

Marc Batard est un alpiniste aussi connu pour ses performances que pour son caractère difficile. Cette homme de petite taille, mince, bénéficie de qualités exceptionnelles de rapidité et d'endurance. Il a enchaîné, sur toutes les montagnes du monde, des ascensions à des vitesses record.

A 50 ans, le guide de haute montagne renonce à sa passion, dans un livre bouleversant, il se dévoile. Il avoue ses peurs, raconte son enfance difficile, et comment plus tard, malgré un mariage, trois enfants et deux-petits enfants, il a découvert son homosexualité.

Aujourd'hui Marc Batard vit à Paris, loin de ses montagnes, et se livre à son autre passion, la peinture. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'himalaya, il gère également une association, « En passant par la montagne », qui permet aux jeunes qui vivent des situations difficiles de trouver, à travers la montagne, une motivation pour se dépasser.

## LE BARRAGE DU SAUTET



Le lac du Sautet, alimenté par le Drac (lui-même gonflé par la Séveraisse) la Souloise et les eaux dérivées de la Sézia, est l'un des 250 barrages des Alpes et du Rhône, l'un des premiers réalisés en haute montagne en France. Il se situe dans une zone au climat typique d'une région montagnarde : de fortes précipitations toute l'année, et une amplitude thermique assez faible (17° C environ).

Le barrage du Sautet est le premier en amont du Drac. Le lac recueille donc les eaux d'un important bassin versant de 101 800 ha. Le barrage en lui-même occupe une position stratégique puisqu'il est au niveau d'un ancien verrou glaciaire très étroit dans le canyon du Drac.

Le rôle du barrage est prépondérant dans la gestion du débit du Drac, puisque étant le premier, il régule les apports d'eau pour tous les barrages suivants. Cette gestion devrait cependant faire l'objet d'un compromis entre les impératifs de production d'électricité et les considérations touristiques : lorsque les apports d'eau sont relativement faibles en début d'année, la centrale continue de tourner pendant l'été, et il est souvent délicat de maintenir une hauteur d'eau suffisante pour assurer pleinement les activités touristiques.

### Histoire de la construction

Au lendemain du premier conflit mondial et jusqu'en 1940, la situation socio-économique de la France était très instable. Il fallait relancer les organismes de production qui s'enlisaient. Le développement de la production de la Houille Blanche (c'est ainsi que l'on appelle l'énergie électrique issue des premières usines hydroélectriques) est apparu comme un moyen d'accroître le dynamisme économique de la France.

La Houille Blanche représente aujourd'hui 17% de l'électricité produite en France avec 250 barrages dans la région Rhône-Alpes (qui représente 43% de l'hydroélectricité totale). Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les centrales thermiques fonctionnaient au charbon, et le coût du combustible en était le principal poste de

dépense. L'eau était en revanche gratuite et inépuisable. Quelques grands équipements électriques ont ainsi été érigés entre 1920 et 1940 pour répondre à une demande industrielle forte.

La société Forces Motrices Bonne et Drac fondée en 1920 porta son attention sur la section dite du Haut-Drac qui s'étend, entre les altitudes 400 et 765 mètres, sur une longueur de trente cinq kilomètres, où la pente moyenne est d'environ dix mètres par kilomètres. Elle entreprit la réalisation d'un aménagement basé sur la régulation des débits de la rivière à l'aide d'un grand réservoir artificiel.

La découverte du canyon du Sautet par Monsieur Dusaugy en 1921 permit la création de cette retenue d'eau. Ce magnifique canyon, d'une profondeur de 200 mètres et d'une longueur d'environ un kilomètre se prêtait parfaitement à la construction d'un barrage de grande hauteur, capable de créer dans la cuvette de Saint Brême un lac de 350 hectares et d'une capacité de 130 millions de mètres cubes.

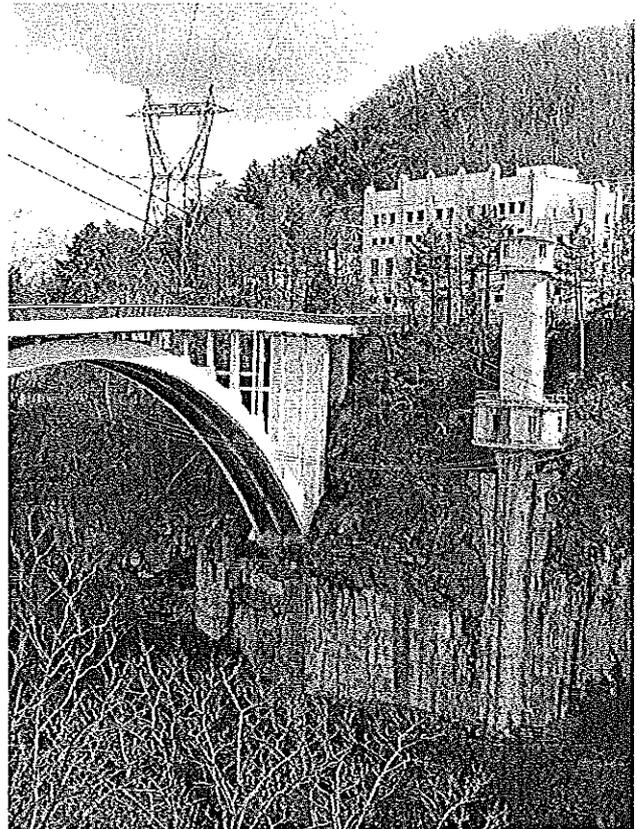
Du point de vue administratif, la création d'un lac de 350 hectares s'étendant sur deux départements et neuf communes, se heurtait à des difficultés considérables, non seulement du fait des voies de communication et des ouvrages d'art à rétablir, mais surtout du fait de l'existence dans la future cuvette du réservoir d'une chute, dite chute du Pont Du Loup, construite par l'état en vue de l'alimentation du chemin de fer de La Mure à Gap, déjà presque entièrement terminée, et dont il fallait obtenir la suppression et l'incorporation dans le nouveau plan d'aménagement.

L'ouvrage a une forme de voûte. A sa base, en aval, sera construite l'usine génératrice placée en travers de la gorge et dont une partie reposerait sur le pont, l'autre partie étant souterraine. Pour y accéder, un puits équipé d'ascenseurs sera construit à l'intérieur de la masse rocheuse. L'ancien pont suspendu du Sautet fut noyé et remplacé par un pont en béton armé dès 1928.

Dans la même période, d'importantes études furent réalisées afin de déterminer précisément la valeur des

apports solides et liquides du Drac, et de diminuer l'importance de l'érosion par le reboisement.

La première pierre du barrage fut posée au printemps 1927. Le programme comportait alors non seulement la construction du barrage du Sautet, mais aussi l'aménagement des trois chutes du Sautet, de Cordéac et de Saint Pierre. La production annuelle de l'ensemble, y compris l'appoint de la chute de la Bonne inférieure, était alors estimée à 400 millions de kilowatts/heure. Suite à un accord conclu en 1926, la



Compagnie Pechiney s'engageait à prendre entièrement à sa charge le financement du programme de Forces Motrices Bonne et Drac et d'en poursuivre l'exécution dès 1930. Ainsi, l'avenir du barrage était assuré.

La première opération consista à mettre à sec le lit du Drac sur toute la longueur nécessaire aux travaux. Une

galerie de 380 mètres de long sur 6 mètres de large fut creusée sur la rive droite du torrent, permettant la construction du socle du barrage.

La deuxième opération fut la construction d'une chambre d'auscultation à l'intérieur de la masse bétonnée, afin de permettre à tout instant le relevé des mesures de pression hydrostatique, de température et de tension du béton. Pour assurer l'évacuation des eaux en cas de crue, tout un système de vidange fut également prévu.



Le Déroul. De SAINT-ETIENNE A CORPS. Le Pont du Sautet au-dessus du Drac et d'un abîme de 20 mètres.

### Avant le barrage

La construction d'un tel ouvrage allait non seulement modifier irrémédiablement le paysage, mais également bouleverser la vie de Corps et celle des communes environnantes, autant sur le plan social que sur le plan économique.

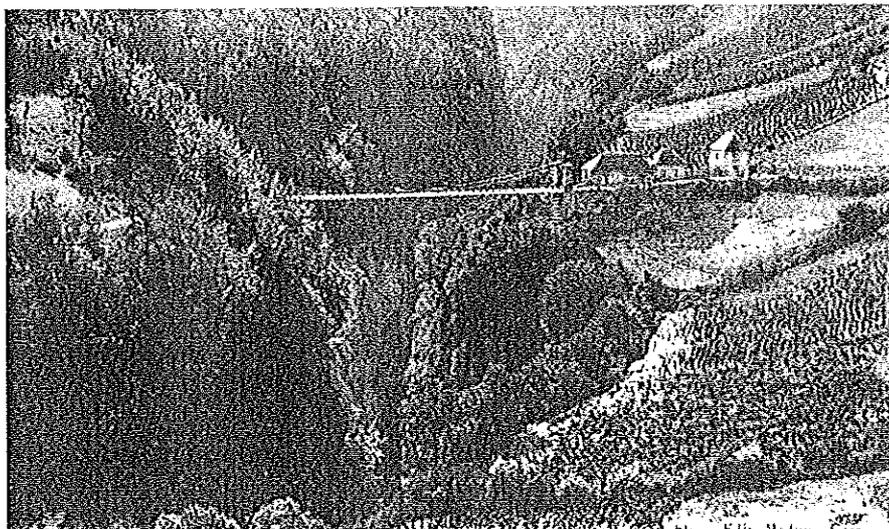
A cette époque, le bourg de Corps vivait de son agriculture. L'excellente fertilité des terres, héritée de la fonte glaciaire, avait valu à la vallée du Drac le surnom du « petit paradis » ou bien encore du « petit Nice ». Les terres bordant le Drac étaient partagées entre les Corpatus et les habitants des villages de Saint Brême et des Perriers. Sur la rive gauche qui bénéficiait d'un sol plat et d'un très bon ensoleillement, il y avait des cultures céréalières et maraîchères, des vignes, des arbres fruitiers et des prairies pour l'élevage des bovins et des ovins. La rive droite, de pente abrupte, était quant à elle essentiellement couverte de pâturages et de bois. L'activité la plus lucrative était la culture de graminées tels que le brome et la fenasse que les Corpatus exportaient vers les Pays-bas et la Grande-Bretagne.

C'est dans ce climat que la construction du barrage fut annoncée. Les Corpatus perdaient alors leur vallée du Drac. Mais certains ont vu là le moyen de relancer l'économie de la commune. En effet, la période de la construction du barrage fut faste pour les habitants du pays : il fallait loger les centaines d'ouvriers étrangers qui venaient aider la main d'œuvre locale. Des espagnols et des italiens participaient aux différents chantiers relatifs à la construction du barrage et de l'usine, à la construction de cités ouvrières, au rétablissement des communications détruites par la création du lac. De nombreuses écoles et commerces furent ouverts pour répondre aux besoins de la population croissante.

L'acquisition par Forces Motrices Bonne et Drac de 352 hectares de propriétés privées submergées par la

retenue entraîna le départ des habitants des villages engloutis Saint Brême et Les Perriers. Des agriculteurs furent expropriés.

Le réservoir du Sautet fut mis en eau au printemps 1935. Quatorze années s'étaient écoulées depuis la



CORPS (Isère) - Le Pont du Sautet et les vignes haut. 90 m., long. 56 m. - A.-M.

découverte du canyon, les dix premières avaient été consacrées à l'élaboration des différents projets et aux études financières, les quatre dernières à la construction des équipements.

Si certains ont pensé à l'époque que le lac avait volé l'âme du village, le barrage du Sautet reste l'un des plus pittoresques ouvrages hydroélectriques.

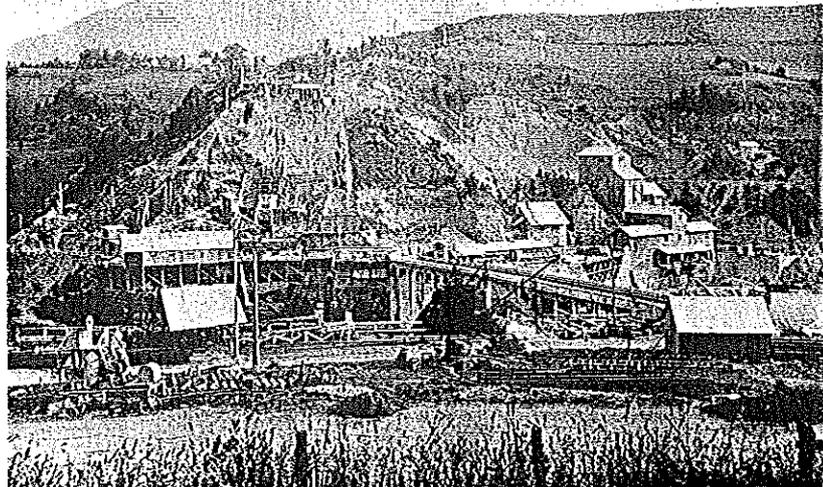
### L'usine génératrice

L'usine est souterraine et se situe au pied du barrage : il existe donc un puits d'accès pour y parvenir. Un débit de 90 m<sup>3</sup>/s peut être absorbé quand le réservoir est à sa cote maximale. L'équipement permet une production de 175 millions de kWh par an, avec une puissance maximale de 76 000kW.

L'alimentation en eau de chaque turbine est assurée par deux énormes tuyaux coniques inclinés. Chaque turbine est précédée d'un robinet sphérique en acier coulé de 1,10m de diamètre, commandé par un moteur hydraulique. Tous les robinets peuvent être fermés simultanément à distance en même temps que les vannes de prise d'eau.

Les six alternateurs triphasés peuvent développer chacun une puissance apparente de 13 250 kVA à la fréquence de 50 périodes.

Le fonctionnement des groupes est effectué par calculateur depuis un poste de commande hydraulique situé à Lyon. La salle des commandes du barrage permet de surveiller le bon fonctionnement des machines. En cas d'urgence, le personnel d'exploitation travaillant sur le site peut intervenir et modifier le fonctionnement du barrage.



# LA PAROISSE ET L'ÉGLISE DE SAINT BRÊME

par Jean Gueydan

St Brême se situait sur la rive droite du Drac au sud-ouest de Corps. La paroisse fut d'abord unie à celle des Côtes de Corps, puis à celle de Ste Luce. Avant les années 1599, elle engloba les Côtes de Corps qui se sépara en 1646. En 1686, la paroisse de St Brême fut englobée dans la paroisse de Corps.

Son nom initial était Saint Béliigne, puis Bénigne et Brême. Son nom fait penser à l'abbaye de Brême en Lombardie, même si l'influence de celle-ci s'était limitée à la période 1064-1307.

La première église de Saint Brême fut construite en 850 par St Eldrade, abbé de Novalaise. Elle fut détruite par les Sarrasins vers 906. Une deuxième église fut reconstruite, probablement à la fin du 12<sup>ème</sup> siècle par les moines bénédictins de Corps. Elle fut citée le 15 mars 1307 comme étant le juspatronat du prieuré de Romette. Après les guerres de religion, l'évêque qui la visita en 1599 la trouva en « fort pauvre état, presque toute ruinée et découverte, sans autel et sans fonds baptismaux ». Elle fut réparée.

En 1686, Corps ayant annexé Saint Brême, l'église rétrograda du rang de paroissiale à celui d'auxiliaire. Elle était, disait-on en 1710, la plus ancienne de la région.



Une troisième église auxiliaire fut reconstruite en 1710. Elle était orientée vers le nord-ouest.

Comme on le sait, Saint Brême et son église furent engloutis sous les eaux du lac du Sautet en 1935. Jusque vers 1950, et même au-delà, on a pu apercevoir sous les eaux, lorsque celles-ci étaient basses et claires, ou lors des vidanges du barrage, la pointe du clocher de l'église, à une centaine de mètres au sud d'un point du rivage équidistant de l'actuel camping du lac et du carrefour des Chapoux.

## Souvenirs de Saint Brême

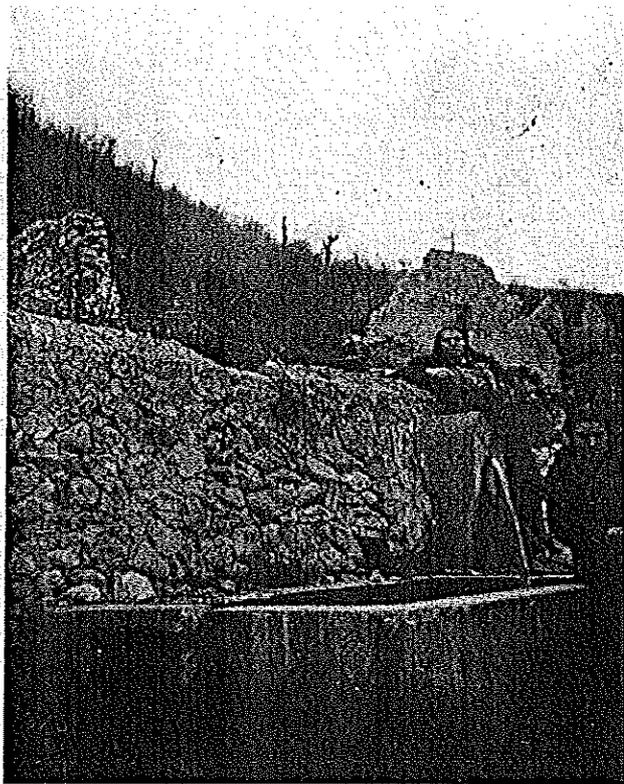


C'est une petite fontaine située à l'entrée de Saint Brême qui nous a désaltérée très souvent lors de nos

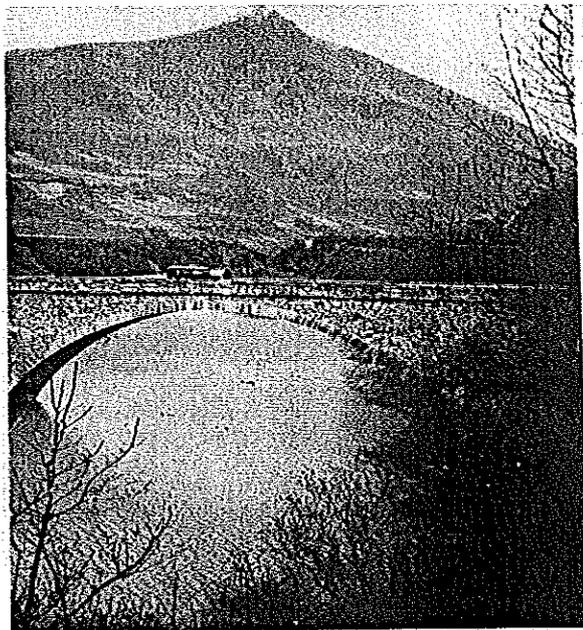
promenades dans la fertile vallée du Drac (photo page suivante).

Le sort en est jeté, la mise en eau est imminente. Au cours de notre dernière visite au village en buvant une dernière fois de son eau vivifiante, nous lui avons dit : « Fontaine nous ne boirons plus de ton eau » avec un peu de nostalgie. Environ deux années plus tard lorsque le lac baissa pour la première fois lors du premier contrôle, EDF libéra la vallée de ses eaux, nous sommes redescendus rendre visite à la fontaine encore intacte en nous remémorant notre discussion, en faisant « semblant » de boire une vraie dernière fois.

Saint Brême était un village qui possédait quatre à cinq fermes. Nous avions l'habitude d'aller garder les vaches chez la famille Dévoluy, ceux de l'épicerie grand rue à Corps.



au Perrier et un pont qui enjambait le Drac, on aperçoit les restes de l'ancienne route de l'autre côté du lac. Ci-dessous la vue du pont du Perrier prise depuis le Drac. Une voiture est en stationnement au milieu. Nous savions que le président Albert Lebrun viendrait couper le ruban le jour de l'inauguration du barrage du Sautet. En 1937 nous avions une bonne vingtaine d'années et surtout notre bonne humeur et l'ambiance



La première traversée du lac en train de prendre sa place (photo du bas) sur une barque baptisée l'Ondine en l'honneur de Léontine Girard, institutrice à Beaufin qui s'est trouvée contrainte d'utiliser ce moyen de transport pour se rendre à son travail puisque la route n'existait plus.

Une petite anecdote amusante avec Edmond Gauthier qui habitait la maison Prud'homme située sur l'actuel parking Prayer. Il se promenait toujours avec un magnifique canotier sur la tête et il en était fier. En promenade avec nous par un jour de bise nous commencions la traversée de l'ancien pont suspendu situé avant l'actuel pont du Sautet. L'air canalisé par les gorges du Drac faisait chanter les élingues du pont. Malgré nos mises en garde, il continua sa traversée et ce qui devait arriver, arriva : le canotier s'envola. Edmond consterné, sait que depuis ce jour son canotier est au fond des gorges et au fond du lac.

Avant la mise en eau du lac du Sautet, il existait une route pour se rendre à Ambel et Beaufin. Cette voie carrossable descendait jusqu'au village du Perrier situé au niveau de la plage actuelle, Saint Brême se trouvait plus en aval vers la pointe d'Ambel. Il y avait simplement deux ou trois fermes



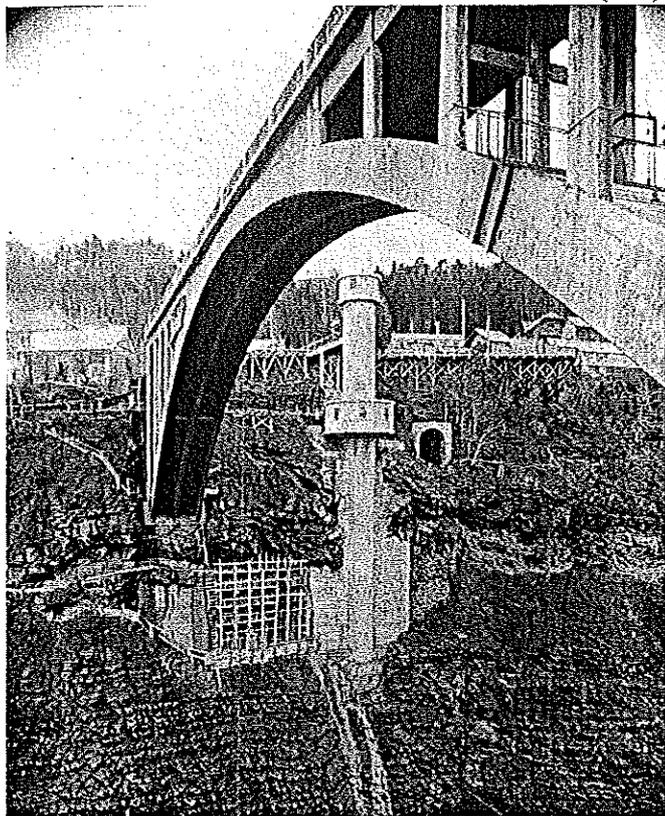
dans notre groupe de copains nous communiquait une audace sans pareille. Le défi est lancé : qui de nous trois, Marguerite, Jane ou Marthe irait serrer la main du Président ? Le jour tant attendu arrive. Lors du défilé des personnalités rue des Fossés, un instant est réservé au fameux bain de foule. Les curieux se pressent autour du président, je vais probablement perdre mon pari, mes copines aussi, la bousculade est à son comble. Comme dans tous les mouvements de foule, on ne maîtrise pas grand-chose, je me retrouve propulsé devant Albert Lebrun. Je tends la main, il la prend, peut être parce que j'étais une demoiselle coquette : « bonjour monsieur le président », « bonjour mademoiselle ».

Toute tremblante, je me retire rapidement pour aller conter à Marguerite et à Jane mon exploit involontaire.

## MON ROLE DANS L'HISTOIRE DU SAUTET DE 1920 A 1931

Par Ernest DUSAUGEY, découvreur du canyon du Sautet

Entre les années 1900 et 1920, l'équipement hydraulique du Drac, aux abords du Sautet, avait fait l'objet d'au moins six projets connus dont les auteurs, tous dépourvus de l'idée de création d'un réservoir artificiel, plaçaient le niveau de prise d'eau à l'altitude du confluent de la Souloise et du Drac (670).



Cependant, l'auteur d'un septième projet, M. Wilhelm, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, prévoyait en 1919 la construction, au droit du pont suspendu, d'un barrage d'environ 60m de hauteur qui devait relever le niveau de prise à l'altitude 716 et créer, dans la cuvette de Saint Brême, une réserve utile de 8 700 000m<sup>3</sup>.

C'est à l'amélioration de ce projet que je m'attachais dès que je fus chargé par la Compagnie des Hauts Fourneaux de Chasse, à fin 1920, de rechercher le parti que l'on pourrait tirer des droits qu'elle avait acquis sur la Bonne et sur le Drac, entre le Pont de Ponsonnas et le Sautet, et des travaux qu'elle avait entamés et financés pendant la guerre.

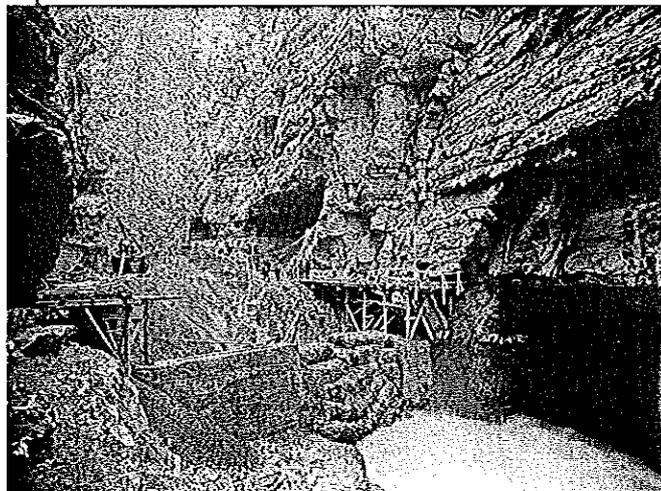
C'est ainsi que, en relevant le niveau à la cote 719, la capacité utile de la réserve fut portée à 12 000 000m<sup>3</sup>. Mais c'était là tout ce que l'on pouvait espérer puisque la cote 719 était celle du canal de fuite de l'usine du Pont du Loup, située à 5km en amont du Sautet, et dont l'Etat avait entrepris la construction pour alimenter en énergie électrique le chemin de fer projeté entre La Mure et Gap.

En 1921, le chemin de fer était à peine ébauché, mais l'usine était presque achevée. La cote 719 était donc infranchissable.

Cet état de fait m'apparut bientôt d'autant plus regrettable que, dans le courant de juin 1921, en revenant pour la première fois de visiter cette usine du Pont du Loup, dont l'Etat venait de mettre en adjudication les excédents d'énergie, mon attention avait été attirée sur le chemin du retour qui domine la cuvette de Saint Brême, par les dimensions considérables de cette cuvette, dont il n'était question d'occuper que le fond, et par l'existence d'un puissant verrou qui semblait la barrer à son extrémité aval.

Cette double constatation avait fait naître en mon esprit l'idée encore très vague d'une meilleure utilisation des lieux, et m'avait engagé à faire examiner de près ce verrou dont nous ne connaissions que l'entrée, au pont suspendu du Sautet.

La carte d'Etat major indiquait une région désertique sans habitation ni voie d'accès, qui semblait être une gorge profonde, ayant son origine un peu en amont du pont suspendu, et se prolongeant à l'aval sur une longueur d'au moins 3km. Les gens du pays ignoraient tout de cette gorge qui, disaient-ils, n'avait jamais été explorée.

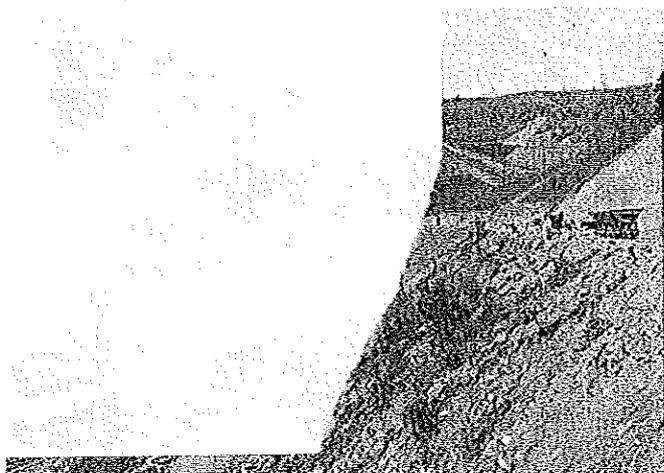


Je fis donc entreprendre cette exploration qui se révéla tout de suite extrêmement difficile. Toute tentative d'accès par le lit du Drac, coulant entre des parois verticales de 60 à 80m de hauteur, était impossible. Il fallait donc opérer par le haut, à travers des éboulis à forte pente de la rive droite.

C'est mon collaborateur Walther, alpiniste éprouvé, qui se chargea de cette opération périlleuse et qui, quelques jours plus tard, rapportait cette première photographie du canyon du Sautet dont l'aspect extraordinaire fut pour nous un sujet de surprise et d'admiration.

Il fut facile, dès lors, de concevoir le plan grandiose que l'on aurait pu réaliser si les auteurs de la chute du Pont du Loup n'avaient inconsciemment décapité, dans l'ignorance des possibilités du Drac, le magnifique ouvrage à la construction duquel se prêtait le profil éminemment favorable que l'on venait de découvrir.

e erreur ? Et, en plan grandiose ne d'autres sujets



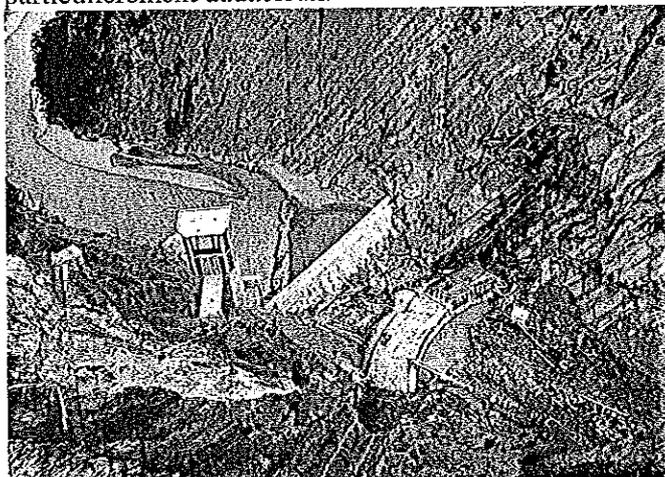
On pouvait déjà affirmer qu'il était, par sa hardiesse, à cette époque, sans précédent dans l'histoire mondiale des forces hydrauliques. Le barrage prévu, de 130m de hauteur, était alors de beaucoup le plus haut du monde. Comment allait-on accueillir cet ouvrage, flanqué d'un réservoir artificiel de 130 millions de mètres cube de capacité, bâti sur une rivière dont les crues avaient cent fois menacé, dans le passé, l'existence de la ville de Grenoble ? Et quels problèmes nouveaux, et peut-être insolubles, son exécution allait-elle poser, non seulement dans le domaine technique, mais dans les domaines administratif et financier, comme aussi dans le domaine de la propriété collective et de la propriété privée ? Telles étaient mes réflexions en échafaudant ce plan.



Cependant, le problème technique fût peut-être de tous, celui qui, dès l'origine, m'inquiéta le moins, tant à cause de la disposition extrêmement favorable des

lieux, qu'en raison de la collaboration de M. Caquot dont j'avais eu, à l'époque depuis quelques mois déjà, la bonne fortune d'obtenir le concours par l'intermédiaire d'un ami commun. J'avais la certitude que nul mieux que lui ne parviendrait à surmonter les difficultés inhérentes à la construction et à son approbation par l'Administration, d'un ouvrage aussi nouveau et aussi hardi.

Mais tous les autres sujets d'inquiétude demeuraient entiers. Il faudrait, en effet et avant tout, obtenir de l'Etat l'abandon de la chute du Pont du Loup. Il faudrait ensuite faire accepter par les particuliers et par les Communes, la transformation géographique, et peut-être climatique, de leur territoire, et la modification de ses accès. Il faudrait, en pleine période de crise, assurer, ou tout au moins prévoir, le placement d'un énorme stock d'énergie. Il faudrait enfin assurer le financement de cette importante entreprise, sans doute très séduisante, mais basée sur un projet particulièrement audacieux.



La solution de ces problèmes m'apparut bientôt si difficile que je laissai dormir pendant plusieurs mois les études que j'avais entreprises, le plus discrètement possible, avec le concours de mes collaborateurs Walther et Robert, et que je me bornai à transplanter dans le nouveau profil le barrage à 719 qui avait été primitivement emplacé sous le pont suspendu.

Mais ce projet, daté du 30 mars 1922, ne comportant, comme je l'ai déjà dit, qu'une réserve de 12 millions de mètres cubes, ne me laissait pas grand espoir de tirer parti du domaine acquis par la Compagnie de Chasse et que j'avais la mission de mettre en valeur.

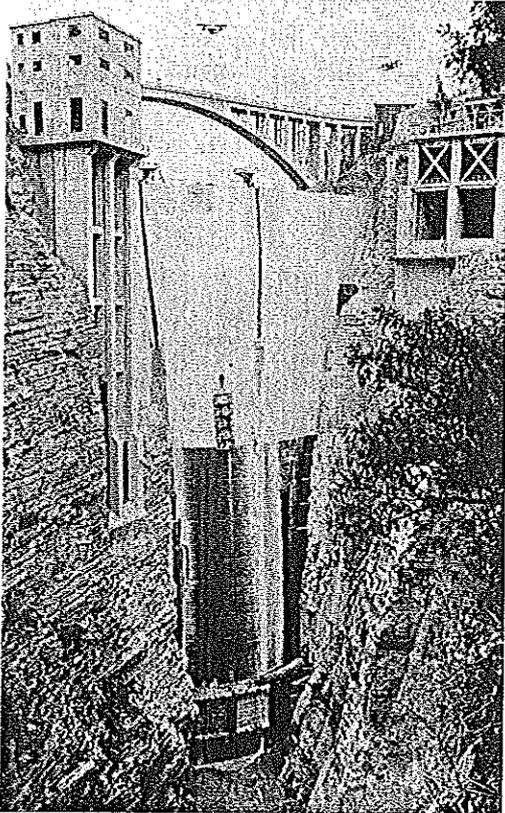
Aussi pris-je un jour le parti, vers la fin de l'été de 1922, de tenter ma chance, encouragé d'ailleurs par quelques amis, dont l'un, Pierre Ducrest, fut particulièrement persuasif.

Je fus donc soumettre mon projet successivement à M. Léon Perrier, Sénateur et président du Conseil Général de l'Isère, à M. de la Brosse, inspecteur général des Forces Hydrauliques, et enfin à M. Arbelot, directeur des Forces Hydrauliques au ministère des travaux publics. Contrairement à mes appréhensions, ces trois personnalités firent à mon exposé un accueil extrêmement sympathique et m'encouragèrent à

persévérer, l'existence de la chute du Pont du Loup ne leur paraissant devoir être un obstacle insurmontable.

Ce n'est qu'après ces démarches, en novembre 1922, que je fis part au groupe de Chasse de ma découverte et de ses conséquences éventuelles. De ce côté, l'accueil fut moins encourageant. On me reprocha d'entraîner la Compagnie bien au-delà de l'objet restreint de son programme, et je dus revenir à la charge pour faire comprendre l'intérêt de mon projet et obtenir l'autorisation d'en poursuivre la mise au point.

Je publiai donc mon premier rapport sur le grand barrage et sur le réservoir du Sautet le 20 décembre 1922.



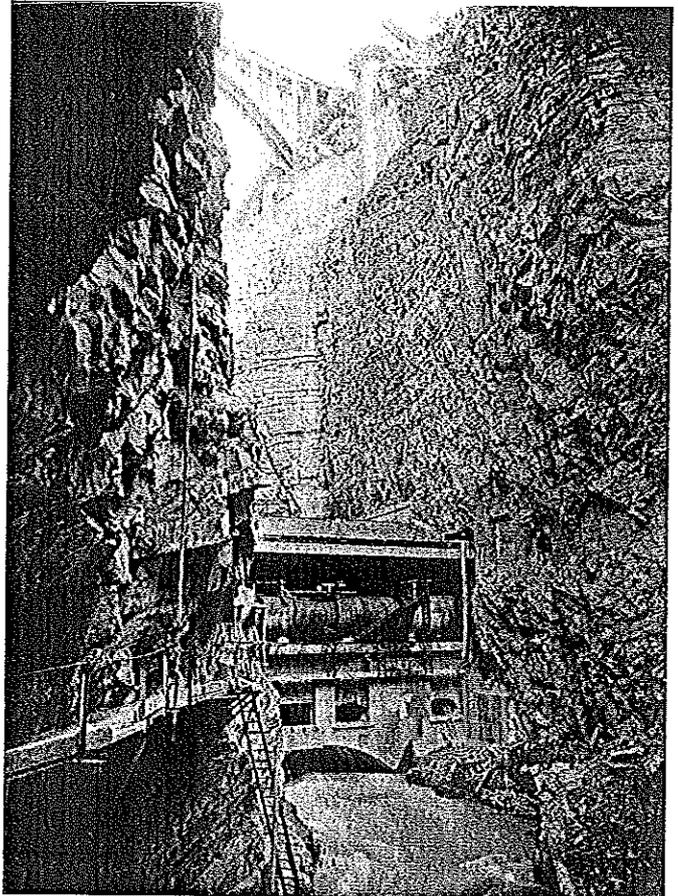
Ce fut alors l'engagement immédiat des pourparlers avec l'Etat au sujet de l'usine du Pont du Loup, pourparlers laborieux qui aboutirent à la Convention du 27 septembre 1923, aux termes de laquelle l'Etat s'engageait, non seulement à suspendre ses travaux, mais encore à nous avancer, sans intérêt, la somme de 5 millions pour nous permettre d'achever l'usine de la Bonne Inférieure, commencée pendant la guerre, mais dont la construction avait été suspendue en 1921, et nous donner ainsi le moyen d'alimenter le chemin de fer de La Mure à Gap lorsqu'il serait prêt à fonctionner. La même Convention fixait les conditions de cette alimentation provisoire et celles de l'abandon définitif de la chute du Pont du Loup.

Dès lors, la voie était libre et l'on pouvait s'attaquer sans crainte aux autres difficultés : accord avec les collectivités et avec les particuliers, et surtout financement de l'entreprise.

La lutte avec les particuliers pour l'acquisition des 400 hectares environ de propriétés bâties et non bâties qui devaient être noyées, fut souvent difficile, mais elle se termina à notre entière satisfaction.

La lutte avec les collectivités, également laborieuse, se termina elle aussi honorablement. En 1925, j'obtins du département, grâce au concours de M. Léon Perrier, l'avance d'une somme importante (1,7 Mf) pour le rétablissement des communications départementales et pour la construction du nouveau Pont du Sautet. Nous pouvions ainsi entreprendre le travail de première nécessité qui devait nous permettre l'accès à l'emplacement du barrage.

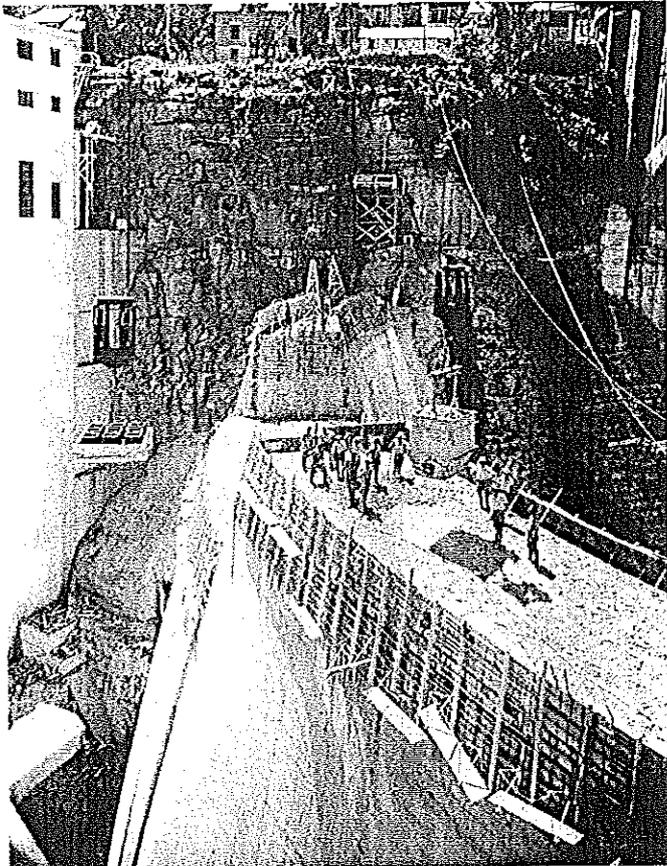
J'avais donc obtenu, tant de l'Etat que du département, les ressources nécessaires à l'exécution des plus urgents de nos travaux préparatoires, mais je n'avais pas encore trouvé les concours nécessaires à la réalisation du programme complet qui comportait, non seulement le barrage, mais les trois chutes du Sautet, de Cordéac et de Saint Pierre qui s'échelonnaient jusqu'à Ponsonnas, et dont le devis s'élevait, en francs de 1923, à environ 110 millions. Je me mis donc à l'ouvrage et ce ne fut pas la partie la plus facile ni la plus agréable de ma tâche.



De longs pourparlers avaient déjà été engagés sans succès depuis 1921 avec la Société des Entreprises Monod et Guillain, dont MM. Guignard et Caquot étaient administrateurs. D'autres furent repris avec l'Omium lyonnais, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais, l'Union Parisienne, la Compagnie Générale d'Electricité, la Compagnie de la Loire et du Centre, la Société Générale de Force et Lumière, les Etablissements Kuhlman, la Compagnie Alais Froges et Camargue.

Je ne pourrais pas résumer ici les multiples combinaisons qui furent échafaudées avec les uns et les autres, jusqu'à ce que, en 1926, la Compagnie

Péchiney, ayant besoin d'énergie à Saint Auban et ayant formé le projet de créer une vaste usine de fabrication de l'aluminium à Champagner, résolut de s'associer à la Compagnie de Chasse et de financer la construction du barrage et des trois chutes. Le principal de ma tâche était terminé.

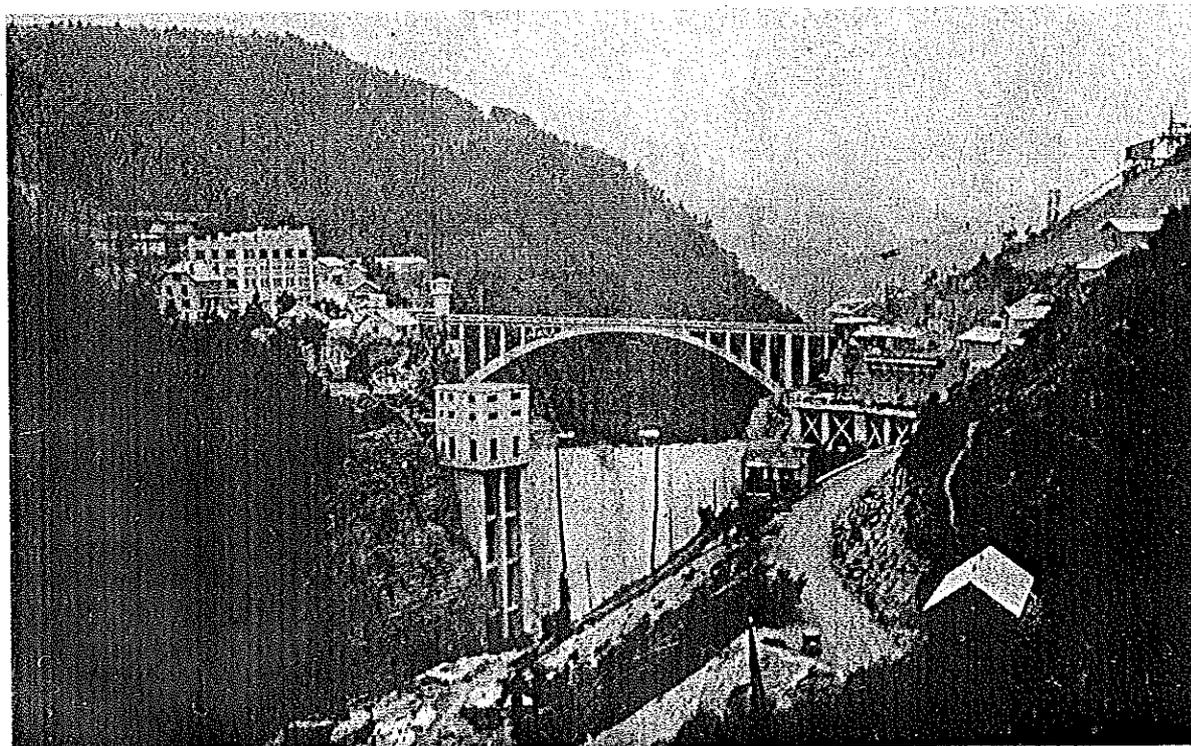


Depuis cette époque et jusqu'en 1930, les travaux préparatoires et les premiers travaux d'aménagement du Sautet se sont poursuivis sous ma direction, avec le concours de M. Caquot et des services techniques de la Compagnie Péchiney.

Mais en 1930, la Compagnie Péchiney ayant dû, en raison de la grave crise qui venait de naître, renoncer à son projet de Champagner, et ayant d'autre part aménagé d'importantes chutes en Savoie et dans les Pyrénées, MM. Cordier et Level décidèrent de changer la destination de l'énergie du Drac et de la consacrer à la distribution publique. Dans ce but, ils créèrent en collaboration avec de puissants groupes de constructeurs de matériel électrique et de distributeurs d'énergie, la société UNIE, à laquelle ils firent une large place dans la société Bonne et Drac.

Les conséquences pour moi de cet événement ne devaient pas tarder à se faire sentir. En effet, le 13 mars 1931, M. Level, pour faire place et laisser le champ libre aux nouveaux venus, me demandait de lui faire l'abandon de mon poste de Directeur Général.

C'est ainsi que, après dix années d'efforts, je fus séparé prématurément et en pleine activité de l'œuvre que j'avais créée et que j'avais fait triompher de difficultés exceptionnelles.



## LE BARRAGE ET L'USINE DU SAUTET DE NOS JOURS :

### Rencontre avec le Chef d'usine :

Mr Franck SAINT HILAIRE, toulousain de naissance a quitté la ville rose pour étudier l'hydraulique à Lyon puis le travail le conduit en Angleterre, à Paris et dans la vallée de la Maurienne.

Tout récemment nommé chef d'usine au Sautet, Franck Saint Hilaire nous fait part des responsabilités de ce poste : « il s'agit d'organiser les activités en arbitrant judicieusement les priorités : il faut bien sûr produire de l'électricité mais aussi maintenir un patrimoine industriel très pointu, héritage de nos anciens dont tout agent est très fier. Tout cela est fait dans le respect d'une réglementation de plus en plus exigeante. » Il nous explique que pour le Sautet, il n'y a pas de contraintes en amont puisque c'est le 1<sup>er</sup> barrage mais en aval les contraintes sont toutes autres car il s'agit d'une « gestion de vallée et non d'un barrage isolé ».

L'ouverture des marchés à la concurrence modifie quelque peu les objectifs d'EDF.

Mais il y a aussi le fameux « partage des ressources » avec les associations de pêcheurs, les agriculteurs et les prestataires touristiques.

En 1935, EDF se contentait de produire de l'électricité, aujourd'hui EDF s'engage à « Produire 1kwh propre, sûr et compétitif » mais aussi à contribuer au développement touristique (Base nautique, Via ferrata...).

Mr Saint Hilaire dirige une vingtaine d'hommes au Sautet mais 30 au total se répartissent sur les 8 usines de E. H. Drac Amont dont voici une présentation :

### Le GEH Dauphiné : aménagement de Drac Amont Un peu d'histoire :

« Un peu en aval du confluent de la Souloise et du Pont du Sautet (...) le Drac disparaît au fond d'une gorge profonde (...). Ce canyon remarquable, se prête admirablement bien à la construction d'un barrage de 125 mètres de haut (...) ».

Par cette présentation du projet du Sautet, la Société des Forces Motrices Bonne et Drac résume toute la conquête de « la houille blanche » dans la vallée du Drac, site favorable à l'implantation de grands barrages. Le Sautet est le premier grand aménagement hydroélectrique sur cette rivière impétueuse surnommée « le dragon ». Enfant de l'entre-deux guerres, la construction de l'ouvrage devait être exécutée par l'Allemagne au titre des réparations de guerre. Au terme de 6 années d'efforts, c'est en 1935 que les turbines peuvent enfin donner leurs premiers tours de roue. La mise en eau du barrage a engendré l'immersion d'une petite centrale au Pont du Loup, ouvrage noyé avant même d'avoir été achevé et qui devait fournir l'électricité au chemin de fer La Mure- Gap.

D'autres aménagements sont prévus dès 1925 dans l'équipement du Drac au titre de la concession du Sautet : celui de Cordéac dont la construction se fit en pleine guerre et s'acheva en 1946 et celui de Saint Pierre - Cagnet.

L'Exploitation Hydraulique de Drac amont s'étend sur le Drac depuis les Hautes-Alpes jusqu'à La Mure ainsi que sur trois de ses affluents : la Séveraisse, la Bonne et la Roizonne. Au total, ce sont 8 centrales hydroélectriques, 2 grands barrages, 2 canaux et 12 prises d'eau .

Le barrage du Sautet : la retenue constitue une réserve de 108 hm<sup>3</sup> d'eau dont 90% peuvent être utilisés pour produire de l'électricité.

Deux conduites creusées dans la roche amènent l'eau à l'usine construite juste au pied du barrage : la hauteur de chute est de 94 mètres et le débit maximal turbinable de 99 m<sup>3</sup>/s .La centrale abritent six groupes constitués chacun de deux turbines Francis ; ils peuvent produire annuellement jusqu'à 196 GWh. Un contre- barrage situé à environ 300 mètres à l'aval du barrage principal permet de retenir l'eau sortant des groupes et de la renvoyer vers la centrale de Cordéac par l'intermédiaire d'un ouvrage de prise de 40 mètres de haut .

Saint Pierre - Cagnet : avec ses deux groupes à turbine Francis, son débit de 145 m<sup>3</sup>/s et sa hauteur de chute de 90 mètres, c'est l'aménagement de Saint Pierre- Cagnet qui possède la plus grande puissance. Quelques 2,5 km en amont, le barrage se dresse à l'entrée des gorges de ses 75 m de haut. Deux adductions complémentaires ont été mises en service ultérieurement : celle de la Bonne et 1958 et celle de la Jonche en 1977.

La Séveraisse : dans cette vallée du Valgaudemar, trois centrales ont été construites pour des productions dites « au fil de l'eau » : il n'y a pas de lac de retenue avec de grandes réserves ; les usines fonctionnent presque en continu. La centrale de Saint Maurice est la plus en amont et la plus productive des trois. Une partie des eaux sortant de l'usine emprunte un canal sur 5 km et rejoint la centrale de St- Firmin : mise en service en 1902, cette usine reste la doyenne des aménagements de Drac Amont. Situé sur un cours d'eau à la vie piscicole riche, les retenues situées sur la Séveraisse sont équipées de passe à poisson permettant la libre circulation des truites et autres habitants de cette rivière de montagne.

Le partage d'une ressource.

Mettant à profit la force de l'eau, ressource commune à tous, les aménagements hydrauliques s'inscrivent dans la gestion et le partage du patrimoine naturel.

Construit pour l'irrigation en 1875, le canal du Beaumont en est un bel exemple : depuis 1907, l'amenée d'eau, d'une longueur totale de 35 km, alimente aussi l'usine de Beaumont. En hiver, la totalité de l'eau circulant dans le canal sert à la production hydraulique et, en période de sécheresse une partie est redistribuée pour l'agriculture en fonction des besoins exprimés par le Syndicat d'Arrosage du Beaumont. Avec une hauteur de chute de 298 mètres et une production de 15,5 GWh, cette usine est la seule de l'EH à être équipée de turbines Pelton.

## Les zones froides du bois du Sappey à Pellafol

Par Jean-Marc BARBE

Il était une fois un lutin finlandais facétieux qui profita d'un des voyages du Père Noël pour venir s'installer chez nous et y reconstituer un petit morceau de la toundra de sa Laponie natale...

Ainsi naquit peut-être, quelque part dans la forêt de Pellafol, la zone froide remarquable du bois du Sappey...

En fait, il y en a deux, dont la plus intéressante se trouve sur un ubac entre 1220 et 1250 m. d'altitude, et couvre une superficie réelle de moins d'un hectare.

En enclave dans la hêtraie sapinière, à l'étage montagnard des géographes, apparaissent des pins à crochets qui vivent normalement à l'étage subalpin, vers 1500 m. ou plus selon les versants. En quelques mètres, le peuplement forestier disparaît et laisse place, sur un substrat d'éboulis grossiers, à une végétation arbustive nanifiée puis à une dense couverture de lichens.

Ainsi, parmi les végétaux les plus caractéristiques croissant en général à des altitudes supérieures, va-t-on retrouver ici en association avec d'autres variétés la camarine noire (*empetrum nigrum*), l'aulne viride, le rhododendron ferrugineux, le saule réticulé, le saule fétide.

Le tapis de lichens, dont la prolifération est exceptionnelle avec une épaisseur atteignant 15 à 20 cm, regroupe 17 espèces dont 4 préférentielles du niveau subalpin et alpin. On observe entre autres en quantité les thalles verts de *cladonia mitis* et *cladonia arbuscula*, les thalles gris de *cladonia rangiferina*, le lichen des rennes...

Selon C. GARTI, auteur en 1979/80 d'une étude exhaustive du lieu, « cet étagement de la végétation qui reproduit la succession, inversée et condensée sur quelques dizaines de mètres, du montagnard à la lande subalpine extrasylvatique, est saisissant. En fait, on n'observe un tel développement de la strate lichénique que dans la toundra, sur sol gelé la plus grande partie de l'année. Il est probable que les conditions édaphiques de ces clairières s'en rapprochent beaucoup. »

Ce panel végétal typique des climats nordiques est structuré en bandes selon les courbes de niveau et le gradient thermique du sol, qui reste effectivement toujours froid, même au plus fort de l'été.

Des mesures réalisées fin juillet 1980 par M. GARTI ont relevé à 1230 m, zone lichénique et la plus fraîche, pour une température de l'air de 22°, 7° à 10 cm de profondeur et seulement 3° à 30 cm.

Fin septembre, pour 9° de température ambiante, le sol descendait à 3° à 10 cm et 2° à 30 cm.

Deux hypothèses expliquant la présence de ce sol gelé coexistent, sans que les scientifiques se soient à ce jour donné les moyens de les vérifier.

- L'une propose la présence de glace fossile en profondeur, relique possible en ce versant Nord ensuite recouvert par des éboulis de la langue glaciaire qui descendait du Vallonnet à la Posterle à l'époque géologique quaternaire du Würm.

- La seconde justifie l'air glacial que l'on peut ressentir dans les interstices des lichens par le système des « tubes à vent ».

Un réseau karstique de conduits souterrains ferait communiquer la zone froide avec les crêtes voisines (certaines sont à plus de 2500 m). L'été, l'appel d'air sur les sommets descend et se refroidit : il peut y avoir création de glace aux ouvertures basses, soit par condensation de l'humidité, soit par congélation des eaux ruisselant dans les tubes.

Dans tous les cas, les spécialistes sont d'accord pour considérer que la forêt de Pellafol recèle de « très remarquables stations abyssales du pin à crochets et enclaves de végétation subalpines en plein cœur du montagnard... d'un très grand intérêt scientifique. »

Naturellement protégé par sa discrétion dans un secteur forestier tranquille, ne pouvant intéresser que des botanistes chevronnés, le classement jadis proposé de ce site en réserve intégrale aurait conduit à enclorre totalement le jardin privé de notre lutin lapon...

Laissons-lui donc sa liberté, et le soin de continuer à creuser ses tubes à vent ou d'empiler ses glaçons pour le plaisir de voir fructifier ses lichens préférés...

## FOOTBALL CLUB SUD ISERE



**Samedi 8 mai**, les 15 ans jouent contre Jarrie Champ. Quelques flocons de neige mêlés à la pluie du matin ont inquiété les organisateurs. L'équipe de la vallée est plus forte que celle du FCSI puisqu'elle accède à l'échelon supérieur. Ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas jouer sa chance à fond. Lors des 25 premières minutes, ce fut le cas, après l'ouverture du score par l'USJC. Sud Isère fait jeu égal et revient dans la course avec un coup franc de 20 mètres. Quelques instants plus tard nous manquons de peu le deuxième but et les visiteurs profitent d'un relâchement pour aggraver la marque. Ensuite ce sera un cavalier seul de la part de l'USJC qui l'emportera haut la main en justifiant l'écart de niveau.

**Samedi 15 mai**, les benjamins du FCSI au grand complet, cartonnent Tesseire en l'emportant 8 à 4 après un match joué avec un dynamisme extraordinaire.

**Samedi 29 mai**, un plateau de poussins se déroule sur le terrain de football de Corps sous un soleil de plomb, alors que la grande armée lance son attaque aux Beaumets. Malgré le bruit de la mitraille, Sud Isère bat les Vizillois 3 à 1 mais succombe non pas à Waterloo mais à Corps contre l'armée, pardon l'équipe de Saint Martin d'Uriage 3 à 1. Un bel après midi qui s'est terminé par une chasse aux soldats avec des parents complaisants.

**Samedi 5 juin**, les vétérans du club recevaient Saint Martin d'Uriage afin de boucler la saison à Corps dans

des conditions agréables. Un match sans bavure remporté 4 à 1 et une troisième mi-temps champêtre sous le soleil de juin.



**Samedi 12 juin**, les 15 ans ratent de nombreuses occasions de buts et s'inclinent contre la Motte 2 à 1 malgré l'ouverture du score et une nette domination.

**Mercredi 23 jeudi 24 vendredi 25**, la sélection du district 13 ans, environ 35 joueurs, était en stage à Corps pour préparer les matches inter-départements. Hébergés au village de vacances, joueurs et dirigeants venant de tous les coins du département ont apprécié l'accueil et notre cadre incomparable.

## ARTICLE PARU EN 1981 DANS LE PETIT CORPATUS N°51

**EN GRANDE PARTIE RECONSTRUIT ET ELARGI, LE NOUVEAU PONT DU SAUTET A ETE INAUGURE OFFICIELLEMENT LE 17 JUILLET A 11 HEURES.**

Commencés début 1980, les travaux de reconstruction sont presque terminés mais d'ores et déjà on peut franchir à nouveau le pont pratiquement neuf dont l'inauguration a eu lieu le 17 juillet, en présence de nombreuses personnalités.

Outre une plus grande résistance, cet ouvrage offre la particularité d'avoir une chaussée plus large que l'ancien – six mètres au lieu de cinq – et des trottoirs d'1,25 mètres au lieu de 45 centimètres.

#### **LE PRECEDENT AVAIT 50 ANS.**

Construit en 1930, le précédent pont donnait depuis quelques années des signes de faiblesse : le béton éclatait, le fer apparaissait alors et s'oxydait, les poteaux se fissuraient.

Le centre d'études techniques de l'équipement de Lyon fut consulté à propos de la maladie de l'ouvrage et une étude fut entreprise en 1978 et 1979 pour analyser le processus de dégradation. On en arriva à la conclusion que le tablier étant plus léger que l'arc qui n'avait pratiquement pas bougé, il s'ensuivait des déformations thermiques du tablier qui s'allongeait à la chaleur forçant les poteaux au béton qui les supportaient à pivoter.

Trois solutions étaient alors possibles : réparer en changeant les poteaux mais la largeur du tablier restait trop étroite et il ne pouvait s'agir que d'une réparation ; détruire tout et en reconstruire en entièrement neuf mais il y avait l'inconvénient du prix et l'obligation de couper totalement la circulation pendant 18 mois ; enfin démolir le tablier et les poteaux mais conserver l'arc et fixer dessus une charpente métallique plus légère avec une chaussée et des trottoirs plus larges.

C'est cette dernière solution qui fut finalement retenue, le conseil général de l'Isère finançant l'ouvrage à 100% (6 millions de francs actuels au lieu de 12 millions pour une reconstruction totale et 4 millions pour la première solution). En effet, cette route qui fut nationale, avait été déclassée et rendue au département il y a quelques années.

#### **LES TRAVAUX**

Les travaux ayant pour maître d'œuvre la direction départementale de l'équipement de l'Isère, débutèrent donc en mai 1980. Ils devaient s'arrêter en novembre 1980 à la suite d'un retard pris par une entreprise sous-traitante qui s'était montrée défailante et du mauvais temps.

Un pont Balley – du type de ceux que montent les militaires – fut momentanément installé pour ne pas entraver l'activité économique de la région et à Pâques 1981, les travaux reprirent normalement. La mise en circulation date du 10 juillet dernier mais il reste encore des travaux de réparation de l'arc qui sont en cours et qui seront terminés pour la fin août.

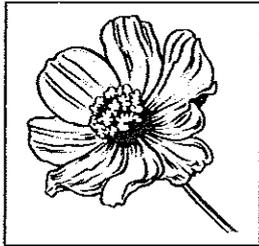
A noter que depuis le premier pont de 1930 les techniques ont bien évolué et que ce nouveau pont ne connaîtra pas les mêmes mésaventures que son prédécesseur en matière de dilatation ; en effet, dans certains cas, une articulation a été fixée sur l'arc à la base du poteau pour faciliter cette dilatation et dans d'autres cas des appuis néoprène ont été placés entre le tablier et le poteau.

#### **L'INAUGURATION**

Hier matin, l'inauguration officielle commença par un exposé de Mr Bruno Verdon, ingénieur d'arrondissement à la DDE qui donna un aperçu historique sur l'origine du pont, expliqua pourquoi il n'avait pas été possible de le garder et fournit des détails techniques sur l'ouvrage d'art.

Les personnalités empruntèrent alors le cheminement piétonnier qui domine le barrage EDF du Sautet – légèrement en dessous du pont – afin de voir ce dernier sous tous ses angles. Ce fut ensuite la coupure symbolique du ruban tricolore par Mr René Rousseau sous-préfet en compagnie du Dr Gérard Cardin conseiller général maire de Corps. Tous les invités, et ils étaient nombreux, se retrouvèrent ensuite au jardin de ville de Corps où avait été dressé à l'ombre un buffet auquel chacun fit honneur.

## JARDINAGE : BOUILLIE BORDELAISE : POUR OU CONTRE ?



Utilisé par le jardinier pour lutter contre les maladies, ce fongicide « bio » est fortement remis en question. Pourquoi ?

Utilisé dès 1885 par les vignerons pour lutter contre les attaques de champignons dans

leur vignobles, le mélange bleu à base de sulfate de cuivre et de chaux éteinte est devenu un incontournable du jardin. La bouillie bordelaise est un des rares traitements chimiques autorisés en agriculture biologique. Bien que largement employé par les jardiniers amateurs, ce traitement fait l'objet d'une forte controverse. En effet, le cuivre contenu dans la bouillie bordelaise ne se dégrade pas facilement : il s'accumule peu à peu dans les sols. Ce qui pose problème.

Certains végétaux sensibles, comme le melon et de nombreuses cucurbitacées, ne tolèrent pas bien les traitements à la bouillie bordelaise, qui entraînent des brûlures (on parle alors de phytotoxicité).

La vie souterraine n'est pas plus épargnée car le cuivre ne se dégrade pas et s'accumule dans les couches superficielles du sol, perturbant l'activité des micro-organismes.

En conséquence, les terres qui ont été traitées pendant des années à la bouillie bordelaise sont très difficiles à remettre en culture.

Les cours d'eau sont également touchés. Le cuivre n'atteint pas les nappes phréatiques, le danger écologique porte surtout sur les eaux de ruissellement, qui contaminent ensuite les ruisseaux.

L'amateur est-il concerné par ces problèmes d'accumulation du cuivre ? En théorie, si le jardinier n'abuse pas du traitement, respecte les doses prescrites ainsi que les précautions d'utilisation (gants, masques,...), la bouillie ne présente pas de risque.

En attendant de lui trouver un substitut, la bouillie bordelaise demeure l'un des traitements les moins polluants, à condition toutefois de suivre certaines règles : ne jamais traiter les cultures pérennes comme les arbres fruitiers (qui favorisent l'accumulation du cuivre), respecter les doses et rincer les parties comestibles. De plus la bouillie bordelaise est un traitement préventif. Utilisé suffisamment tôt, elle empêche l'apparition de certaines maladies.

## CUISINE



### TARTE A LA TOMATE

Préparation 30mn. Cuisson 40mn.

Pour 4 personnes.

Ingrédients : 250g de pâte feuilletée, 5 tomates bien mûres, 150g de jambon fumé, 2 gousses d'ail, 1 oignon, 6 c. à s. d'huile d'olive, 80g d'emmental râpé, 3 œufs, 30g de parmesan frais râpé, 2 c. à s. de tapenade noire, 1 c. à c. de thym frais, 1 c. à c. d'origan, quelques olives noires (facultatif), sel et poivre.

Préchauffer le four à 180° (Th 6). Etalez la pâte dans un moule à tarte beurré. Couvrez-la de papier sulfurisé et posez dessus des lentilles pour l'empêcher de gonfler. Faites cuire à blanc pendant 20mn au four. Epluchez et dégermez l'ail. Pelez l'oignon. Hachez-les grossièrement et faites-les fondre 10mn dans 2 cuillerées d'huile d'olive sur feu moyen. Laissez refroidir. Pelez 4 tomates, épépinez et égouttez les soigneusement en les pressant. Mixez-les avec 3 cuillères d'huile d'olive, les œufs, le thym et la moitié de l'origan. Salez et poivrez. Incorporez au mélange l'emmental, la moitié du parmesan, l'ail et l'oignon confits. Badigeonnez d'huile d'olive le fond de tarte. Tartinez ce fond de tapenade. Détaillez le jambon en petites lanières et ajoutez-le à la préparation à la tomate, en en conservant 2 pincées. Versez ce mélange sur la pâte.

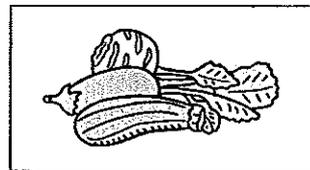
Découpez la dernière tomate en rondelles et disposez-les sur la tarte. Parsemez-la avec le jambon et le parmesan restant. Enfournez pendant 25 à 30 mn. A la sortie du four, saupoudrez la tarte avec l'origan et décorez d'olives noires. Servir chaud ou tiède.

### SOUPE AU PISTOU

Préparation 1h. Cuisson 2h30. Pour 6 personnes.

Ingrédients : Pour la soupe : 2 grosses tomates bien mûres, 3 courgettes, 300g de haricots cocos blancs frais, 200g de haricots cocos rouges frais, 200g de haricots verts, 4 pommes de terre, 100g de lard salé très gras. Pour le pistou : 1 botte de basilic, un petit verre d'huile d'olive, 100g de vieil édam, 8 petites gousses d'ail, sel, poivre.

Préparez les légumes. Pelez et épépinez les tomates, écosses les haricots cocos, lavez et équeutez les haricots verts, pelez de terre et les pommes courgettes. Faites fondre le lard au cocotte, puis d'eau froide (environ 3 litres).

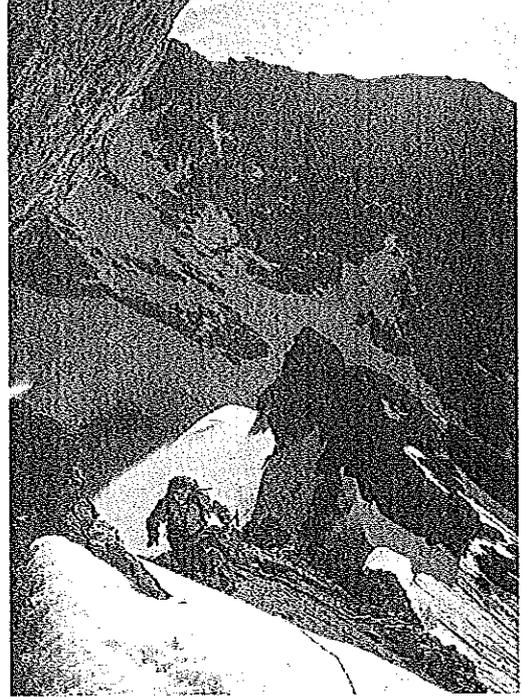


mélange à ébullition, puis versez les légumes coupés dans la cocotte et laissez cuire pendant 2h30. Pendant ce temps, préparez le pistou. Prélevez les feuilles de basilic et ciselez-les en petits morceaux. Râpez l'édam. Epluchez les gousses d'ail et dégermez-les. Pilez-les au fond d'un plat. Poivrez et incorporez 2 pincées de sel et les feuilles de basilic. A l'aide d'un pilon, réduisez ce mélange en pommade. Toujours au pilon, montez en mayonnaise en versant l'huile d'olive progressivement. Puis ajoutez le fromage. Juste avant de servir, incorporez le pistou dans la soupe brûlante en remuant pour qu'il se dissolve parfaitement.

## VOYAGE LA-HAUT DERRIERE CHEZ NOUS

**Le pic du loup en Valgaudemar  
3245m.**

On dit que c'est une belle escalade facile par son arête est, c'est aussi la voie normale. Vous évoluez pendant près d'une heure entre le col et le point culminant en escaladant quelques gendarmes ; sur cet itinéraire vous êtes toujours sur un sommet et c'est un vrai bonheur de rester en haut longtemps et de profiter de la beauté du site. Une course à faire absolument.



« A quoi ça sert de grimper ? ». Répondaient à cette question existentielle Kurt Diemberger, Patrick Berhault, Olivier Paulin, François Labande et votre serviteur. Question banale, maintes fois posée, qui laisse toujours un sentiment étrange. C'est comme si on se défendait d'une accusation du genre : « justifiez cet inutile », le justifier, pourquoi, de l'inutile, le monde en est gavé. Entre Star Académy et la pub pour la nourriture canine, c'est plutôt l'inutile qui fait foi. Mais dans l'inutile de grimper, quelque chose vient heurter l'imaginaire : la mort rôde. Même si on le nie, même si l'alpinisme est un hymne à la vie, il n'en reste pas moins que le grand public y voit d'abord dans ce loisir l'occasion que des

hommes et des femmes y laissent leur peau avec cet héritage d'incompréhension du « pourquoi », on peut mourir pour la patrie, la foi, le travail, pour mille valeurs dûment répertoriées, comprises, admises – voire même pour la cause de l'automobile ou de la cigarette -, mais mourir pour un bout de caillou et trois arpents de neige, quelle incongruité ! Tous les alpinisme y vont donc de leur couplet : « on ne va pas là-haut pour mourir ». Et ils égrenent tous les arguments positifs que porte l'alpinisme. Est-ce que cela suffit, es-ce que cela convainc ? Pas sûr. Et pourtant le discours fascine, dérange, interpelle. Cette gratuité d'un acte qui s'apparente à une œuvre d'art et qui rencontre la mort devient un jeu de débat.

A-t-on le droit de grimper ? Telle est la vraie nature de la question initiale. C'est un jeune homme d'une classe de Corte qui a fait éclater en fin de débat l'évidence : « On grimpe par plaisir ». Pas de naïveté dans cette assertion, il y a simplement dans la notion de plaisir cette dimension inégalée qui fait du plaisir un concept fort complexe. « Et mourir de plaisir » disait la chanson. Oui, le plaisir est un objet pervers, polymorphe, individuel et parfaitement incernable. Le plaisir est l'objet de tous les désirs et de toutes les haines. Songer à cela quand vous grimper, comme tout un chacun, pour le plaisir, ça va de soi...

Jean-Michel ASSELIN

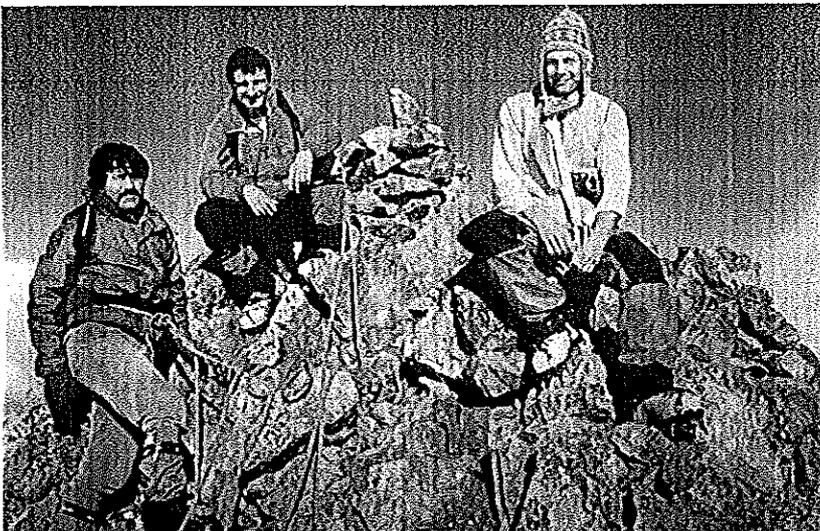


Photo du haut, après le col l'escalade commence sur les arêtes du pic du loup.

Photo du bas, le cairn du sommet du pic du loup 3245m.



Le col du loup en Valgaudemar 3145m est le passage obligé entre les deux vallées : Entre-les-Aigues et le « Valgo ». C'est à partir de ce col que l'on revient sur la rive gauche du « Valgo ». La randonnée peut être une course de haute montagne à ski ou à pieds, attention au glacier de Surette qui peut être crevassé. Il y a 1145m de dénivelé du refuge de Chabournéou pour avoir le droit de profiter du paysage.

J'étais en train de traverser un désert il y a quelques années. Un des guides touaregs pria le soir, je l'ai abordé avec ces mots : « Tu sais, ton Allah et mon Dieu, c'est du pareil au même ». Le guide eut un air étonné du genre incrédule puis il continua de prier. Le lendemain matin je suis revenue vers lui à la fin de la prière, cette fois je lui ai dit : « Tu vois, quand je serai de retour chez moi, je penserai à toi dans mes prières ». Et cette fois le guide m'a répondu : « Moi, j'ai déjà commencé à prier pour toi ».

C'est une histoire, pas une histoire de montagne, juste une histoire de montagnarde, et j'aime bien. C'est ce que m'a appris cette Nuit des Drus : vieillir n'est pas forcément une défaite. Je me demande même si ces gens que nous avons autour de nous et qui pouvaient regarder ces Drus avec des distances de dizaines d'années avaient quelque chose à voir avec la vieillesse. Ils souriaient, ils riaient évoquant ces montagnes où toutes et tous avaient vécu l'exceptionnel. Juste ce qu'il faut de nostalgie, juste ce qu'il faut d'éloignement pour redire ce message impertinent : « merci la montagne ». Jeunes ou vieux réunis pour l'occasion parlaient d'une passion vivante. Il était fabuleux d'écouter les uns et les autres échanger encore et encore sur tel passage délicat : « Comment t'as réussi à planter ce piton ? ». Il parlait d'hier au présent. Il n'était pas étranger à leur propre jeunesse, encore moins à la jeunesse des autres. Quelle leçon de vie ; et parce qu'il faut bien évoquer dans ce numéro que trop de gens nous ont quittés trop tôt, j'ai compris à les entendre, à les aimer, mes gens des Drus, que peu importait l'âge auquel on partait. Une chose importe : croire et toujours qu'on est vivant jusqu'au dernier souffle et que le trajet qui y mène compte bien plus que sa longueur ; On part quand on a fini et on est seul à savoir que la fin était là, exacte, qu'on ait vingt ou cent ans. En passant par la montagne, on suit un chemin audacieux. Quel beau chemin, quelle chance !

Jean-Michel ASSELIN

Photo du haut, pose au col avant de grimper sur les arêtes du pic du loup. Au fond, l'Olan versant est.

Photo du bas, du col du loup, l'imposante montagne du Jocelme et son glacier.



## CARNET DU JOUR

### CARNET ROSE

**JULIEN** Fils de Corinne et Lionel PONÇON  
Frère de Kévin et Justine  
Petit-fils de Guy et Liliane PONÇON  
Arrière-petit-fils de Mathilde MARY.

**MORGANE** Fille de Sandra et Lionel ROUFET  
Sœur de Maxime  
Petite-fille de Roger et Chantal  
MARTINELLI.

*Nous nous excusons pour l'erreur présente dans le dernier Carnet du jour. Dans l'avis de naissance de Laura il fallait lire Monique Chatain.*

### CARNET BLANC

Le 5 juin a été célébré à Corps le mariage de **Chrystel PORCERO** (Fille d'Emile et Liliane) et de **Jean-Paul BREMOND** (Fils de Mr et Mme Jean BREMOND).

Le 12 juin a été célébré à Agnières en Dévoluy le mariage de **Audrey PORCERO** (Fille de Daniel et Bernadette) et de **Frédéric ROMAN** (Fils de Mr et Mme Régis ROMAN).

### CARNET de DEUIL

**Alexandre SERRE** Epoux de Marie, père et beau-père de Colette, Christiane et Daniel, Monique et Michel, Geneviève et Aimé, Marielle et Marc.

## HORAIRES DES MESSES

### PAROISSE ST PIERRE-JULIEN EYMARD Sous Secteur de CORPS

**Dimanche 1<sup>er</sup> Août :** 9H Monestier d'Ambel  
**Dimanche 8 Août :** 9H St Laurent en Beaumont  
**Dimanche 15 Août :** 11H Corps  
**Dimanche 15 Août :** 10H30 La Salle en Beaumont  
**Dimanche 22 Août :** 11H La Salle en Beaumont  
**Dimanche 29 Août :** 11H Sainte Luce

## CALENDRIER DES EVENEMENTS 2004 A NOTRE DAME DE LA SALETTE

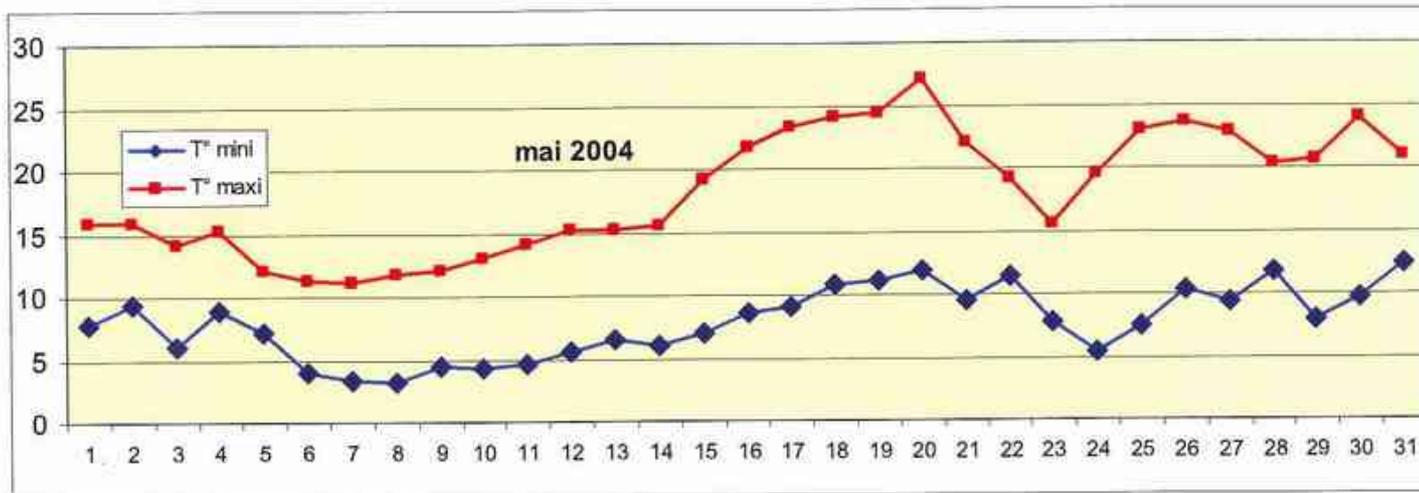
**1<sup>er</sup> Août :** 17H Concert d'orgue  
**4-5 Août :** Retraite « Sciences et Foi » avec le P.Tochon (Inscriptions au Service Réception)  
**4 et 7 Août :** 17H Concert Ukrainien : PLAÏ  
**7 Août :** 14H30 Foi et Environnement avec Marie-Blanche Personnaz  
**8 Août :** 17H Concert d'orgue  
**10 Août :** 10H-17H « La Malle aux Trésors », journée familles  
**10 Août :** 20H45 Soirée chants avec le P. Alain-Noël Gentil  
**15 Août :** Présidé par Mgr Yves Patenôte  
**15 Août :** 17H Concert d'orgue  
**15 Août :** 20H45 Veillée avec Cécile et Jean-Noël Klinguer, Patrick Richard  
**18 Août :** 10H-17H Journée de la poésie avec Eric Marchand  
**21 Août :** Bourse aux timbres  
**22 Août :** 17H Concert d'orgue  
**29 Août :** 17H Concert d'orgue  
**6-7 Septembre :** Retraite « Sciences et Foi » avec le P.Tochon (Inscriptions au Service Réception)  
**11-12 Septembre :** Pèlerinage des Motards  
**19 Septembre :** Fête de N.D. de La Salette  
**25-26 Septembre :** Pèlerinage Diocésain

## UNIVERSITE D'ETE DES LECTEURS DE LA VIE A LA SALETTE SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN

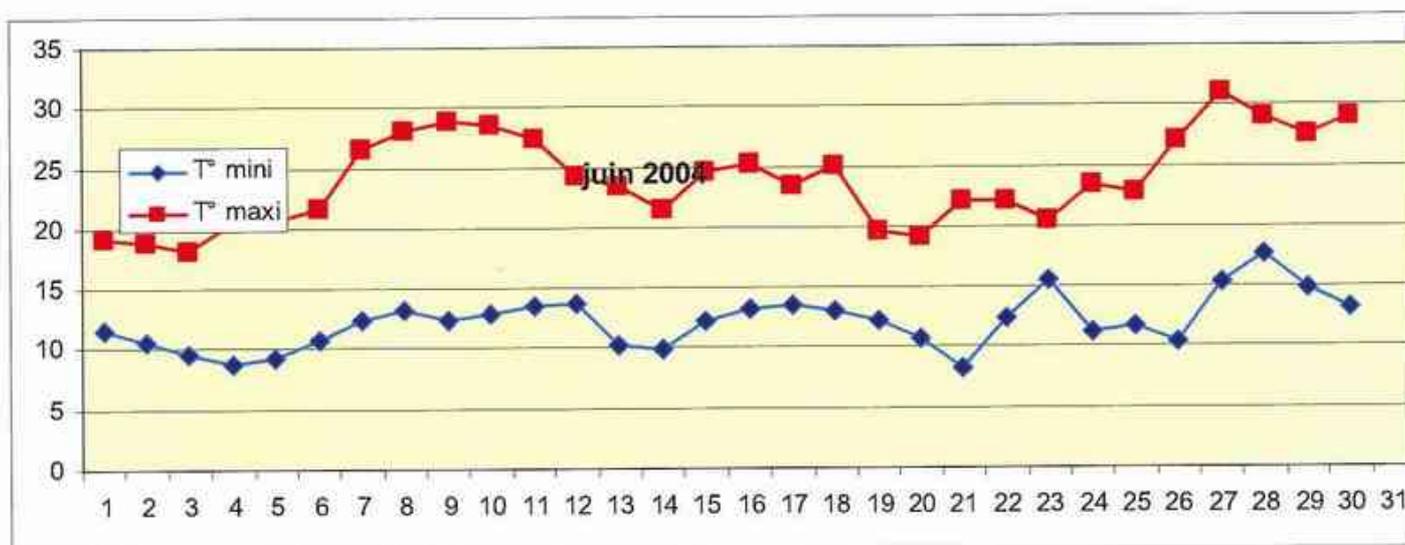
La III<sup>e</sup> université d'été des lecteurs de la Vie s'est déroulé du 11 au 16 Juillet, à Notre-Dame de la Salette, en présence de plusieurs personnalités comme Bernard Stasi, qui a présidé la Commission gouvernementale sur la laïcité, Anne-Christine Comparini, ancienne présidente (UDF) du Conseil régional Rhône-Alpes, Christian Pierret, ancien ministre socialiste, Mgr Rouet, archevêque de Poitiers, spécialiste des questions sociales de l'Episcopat français...

Les 230 participants engagés dans la démocratie locale, dans la défense des droits de l'homme et l'humanitaire ont planché sur « Foi et engagement citoyen ». De nombreux experts, journalistes de l'hebdomadaire chrétien, spécialistes de la citoyenneté et de l'économie solidaire, responsable d'ONG les ont aidés dans leur réflexion. Au programme de cette session organisée par les « Amis de l'hebdo La Vie » : conférences, témoignages, ateliers, échanges, méditation et randonnées dans les Alpes... Un grand concert Gospel, ouvert au public, avec le groupe A4 était programmé le 12 Juillet à la Basilique. Et une journée sur la solidarité internationale et le commerce équitable était prévue le 15 juillet, avec une exposition publique dans le hall.

# RELEVES METEO



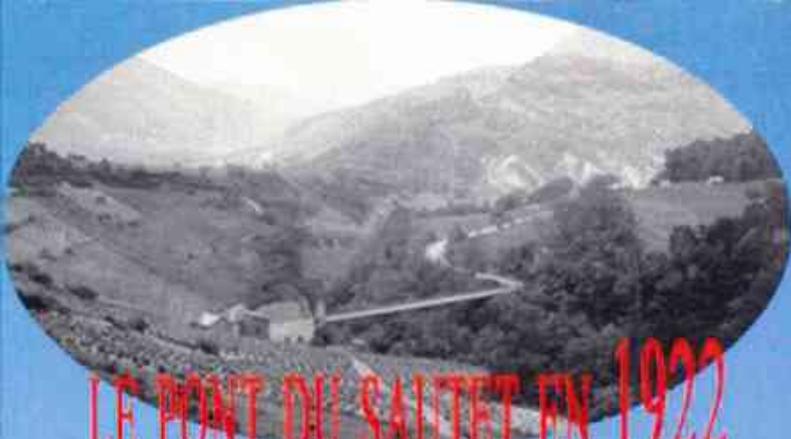
Bilan	Jours soleil	Moy. Mini	Moy. Maxi	Cumul Pluie
mai-04	17	7,9	18,2	30 mm
mai-03	17	10,3	20,1	37 mm



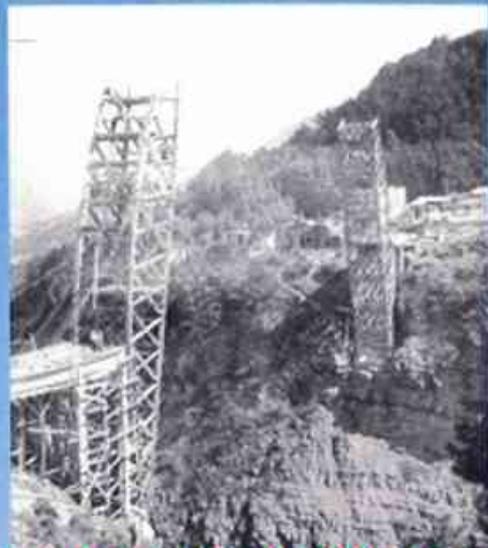
Bilan	Jours soleil	Moy. Mini	Moy. Maxi	Cumul Pluie
juin-04	19	12,1	23,9	37mm
juin-03	30	16,4	29,1	13mm



Les premiers voyageurs de « La Souloise » visitent les gorges.



LE PONT DU SAUTET EN 1922



LA CONSTRUCTION DU PONT EN 1927



ST BREME EN 1922



LES GORGES DU DRAC



LES JOURNEES NAPOLEONIENNES

